



**EXTRAIT**

du Registre des Délibérations du Conseil Municipal  
de la Ville de Dole

**Séance du 27 septembre 2021**

Nombre de conseillers en exercice : 35  
Nombre de conseillers présents : 33  
Nombre de procurations : 02  
Nombre de conseillers votants : 35  
Date de convocation : 21 septembre 2021  
Date de publication : 04 octobre 2021

**Référence**

21.27.09.87

**Commission**

Vie Sportive, Culturelle et  
Associative

**Objet**

Renouvellement de la  
convention pluriannuelle  
d'objectifs avec l'association  
Scènes du Jura pour la  
période 2021-2024 et  
approbation de la convention  
de mise à disposition du  
théâtre de Dole

**Secrétaire de séance**

Mme Catherine DEMORTIER

**Rapporteur**

M. Jean-Philippe LEFÈVRE

**Conseillers-ères présents-es :**

M. Jean-Baptiste GAGNOUX, Maire,  
Mme Isabelle GIROD, Maire Délégué de Goux,  
M. Mathieu BERTHAUD, Mme Sylvette MARCHAND, M. Stéphane  
CHAMPANHET, Mme Justine GRUET, M. Daniel GERMOND, Mme  
Frédérique DRAY, M. Philippe JABOVISTE, Mme Maryline MIRAT, M. Jean-  
Pierre CUINET, M. Paul ROCHE, M. Jacques PÉCHINOT, M. Jean-Pascal  
FICHÈRE, M. Jean-Michel REBILLARD, Mme Blandine CRETIN-  
MAITENAZ, M. Patrice CERNELA, M. Jean-Philippe LEFÈVRE, Mme  
Isabelle DELAINE, Mme Nathalie JEANNET, Mme Catherine NONNOTTE-  
BOUTON, Mme Catherine DEMORTIER, Mme Patricia ANTOINE, M.  
Mohamed MBITEL, Mme Claire BOURGEOIS-RÉPUBLIQUE, Mme Laetitia  
CUSSEY, M. Hervé PRAT, Mme Laetitia JARROT-MERMET, M. Nicolas  
GOMET, M. Ako HAMDAROU, Mme Amandine BORNECK, M. Timothée  
DRUET, Mme Christine MUGNIER

**Conseillers-ères absents-es ayant donné procuration :**

Mme Isabelle MANGIN à M. Jean-Baptiste GAGNOUX  
M. Alexandre DOUZENEL à Mme Nathalie JEANNET (jusqu'à DCM  
21.27.09.88)

**Conseillers-ères absents-es non représentés :**

M. Jean-Philippe LEFÈVRE (DCM 21.27.09.30)

Dans le cadre de sa compétence en matière culturelle, la Ville de Dole participe, aux côtés de la  
Communauté d'Agglomération du Grand Dole notamment, à la diffusion d'œuvres du spectacle vivant.

À ce titre, la Ville de Dole souhaite renouveler son soutien à l'association Scènes du Jura, dont les axes  
du projet artistique présentés pour les quatre années à venir favorisent le développement de la culture  
comme outil de promotion sociale et d'équité territoriale.

Ainsi, afin de pouvoir maintenir une offre équilibrée, diversifiée et adaptée à notre territoire et à ses  
populations, il conviendra d'approuver la convention pluriannuelle d'objectifs proposée par Scènes du  
Jura à ses partenaires publics pour la période 2021-2024.

Cette convention définit également les modalités de financement et les relations avec les partenaires  
institutionnels, ainsi que les conditions de suivi et d'évaluation du projet.

En approuvant cette convention, il conviendra également d'approuver la convention de mise à disposition  
du théâtre de Dole, théâtre à l'italienne, lieu de diffusion et de résidences de créations de Scènes du  
Jura. Après 5 années de travaux, le théâtre de Dole ré-ouvrira courant décembre 2021, apportant ainsi  
une richesse supplémentaire en matière d'offres sur le territoire.

Vu l'avis favorable de la Commission « Vie Sportive, Culturelle et Associative » du 22 septembre 2021,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- **APPROUVE** le projet de convention pluriannuelle d'objectifs 2021-2024, ci-annexé, avec Scènes du Jura,
- **APPROUVE** le projet de convention de mise à disposition du théâtre ca Dole, ci-annexé, au profit de Scènes du Jura,
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tous les documents relatifs à ce dossier.

Une copie de la présente délibération sera transmise à :

- Pilotage et Coordination
- Trésorerie Municipale du Grand Dole
- Pôle Moyens et Ressources/Finances
- Pôle Actions Culturelles
- Association Scènes du Jura

Fait à Dole, le 27 septembre 2021.  
Pour extrait certifié conforme,  
Le Maire,

Jean-Baptiste GAGNOUX



## Annexe I – Projet artistique et culturel

### SOMMAIRE

Avant -propos	2
<b>1- Faire corps, des sensibilités à l'écoute des espaces de vie</b>	<b>3</b>
1-1 L'esprit du projet	3
1-2 Faire un Pas de côté	4
1-3 L'ancrage territorial, les espaces de vie	5
<b>2- L'activité artistique</b>	<b>8</b>
2-1 Les artistes complices	8
2-2 Le soutien à la création	12
2-2-1 Du point de vue des artistes : dialogues et échanges constructifs	12
2-2-2 Du point de vue du territoire : La Fabrique éclatée, une singularité des Scènes du Jura	14
2-2-3 Du point de vue du milieu professionnels : les réseaux	15
2-3 La diffusion	16
2-3-1 La programmation, les orientations artistiques	16
2-3-2 Les Temps forts	18
2-3-3 Les Pas de Côté	19
<b>3- Traversé.e par des expériences : le dialogue avec la population,     les actions artistiques et culturelles</b>	<b>20</b>
3-1 Les actions artistiques et culturelles transversales	20
3-1-1 Le Théâtre c'est [dans ta] classe	20
3-1-2 Les Scènes buissonnières	22
3-1-3 La série "Les lâchers prises"	22
3-2 Les actions avec les publics captifs	23
<b>4- Les Scènes du Jura dans son environnement</b>	<b>26</b>
4-1 Transition écologique pour un projet éco-responsable	26
4-2 Les Scènes du Jura dans leur Ecosystème	28
4-2-1 Les Théâtres au coeur de la ville, au coeur des vies	28
4-2-2 Les "Before et After" – La soirée spectacle	29
4-2-3 Le collectif des bénévoles	29
4-2-4 Les Scènes du Jura 2.0 – Déployer un écosystème numérique	30
4-2-5 La circulation des publics, le covoiturage	30
4-2-6 La vie de l'Association, les réflexions partagées	31
4-2-7 La Communication	32
4-3 Les ressources en équipements	32
4-3-1 Le travail en multi-sites	32
4-3-2 Les lieux utilisés par les Scènes du Jura	33
4-3-3 Les besoins en équipements	37
<b>5-Le Fonctionnement</b>	<b>38</b>
5-1 Les ressources humaines	38
5-2 Les ressources financières	40
<b>CONCLUSION</b>	<b>44</b>

## **Avant -propos**

Les Scènes du Jura ont été fondées en 1996 avec le rapprochement des 2 théâtres municipaux de Dole et de Lons-le-Saunier, dans le souci de doter le territoire d'une structure culturelle forte irriguant l'ensemble du département, grâce à la mutualisation des moyens, des compétences et des ressources.

Cette dimension a été développée afin d'aménager, un réseau homogène de partenariats avec des villes de taille moyenne, de manière à ce que chaque habitant du Jura puisse accéder, le plus facilement possible, au plus près de son lieu de vie, à une programmation de spectacles professionnels de création contemporaine, de qualité et d'envergure nationale voire internationale.

Ce réseau est constitué des collectivités locales suivantes : le Grand Dole Communauté d'Agglomération, l'Espace Communautaire Lons Agglomération, la Communauté de Communes Champagnole Nozeroy Jura, la Communauté de Communes Porte du Jura (St Amour-Beaufort), la Communauté de Communes Arbois Poligny Salins Cœur du Jura et la Commune nouvelle des Hauts de Bienne. Le soutien de ces collectivités est complété par ceux du Conseil Départemental du Jura, du Conseil Régional de Bourgogne Franche-Comté et de l'Etat.

Son implication en termes de programmation, de soutien à la création et de dialogue avec la population couvre aujourd'hui près des 2/3 des bassins de population jurassiens soulignant ainsi sa vocation départementale.

En se rapprochant des différents espaces de vie des habitants, les Scènes du Jura luttent ainsi contre la première des discriminations en matière de démocratisation culturelle : l'éloignement géographique.

Avec l'obtention du label « Scène nationale » en avril 2013, les Scènes du Jura ont assis leur reconnaissance et leur rayonnement au niveau national. Un premier contrat d'objectifs et de moyens a été signé en janvier 2014 couvrant trois saisons. S'en est suivi un processus d'inspection entre novembre 2017 et février 2018. Avant le départ de Virginie Bocard, une convention pluriannuelle d'objectifs a été signée par l'ensemble des partenaires en décembre 2018 couvrant la période 2018-2021.

Conformément au décret du 28 mars 2017 et de l'arrêté de l'Arrêté du 5 mai 2017 fixant le cahier des missions et des charges relatif au label « Scène nationale » et à la nomination de Cédric FASSET à la direction le 17 juin 2019, une nouvelle convention pluriannuelle d'objectifs est rédigée pour les quatre années à venir (2021-2022-2023-2024).

En raison des élections municipales (entre mars et juin 2020) et de la crise sanitaire liée à l'épidémie du Covid-19, la rédaction de cette convention a été décalée alors que commencé la mise en œuvre du projet a déjà commencée.

## **1. Faire corps, des sensibilités à l'écoute des espaces de vie**

### **1-1 L'esprit du projet**

Le nouveau projet de la Scène nationale – FAIRE CORPS, des sensibilités à l'écoute des espaces de vie – requestionne nos façons de faire. L'idée est de transformer nos espaces de représentations en lieu de vie.

Ce projet, vise à interconnecter les femmes et les hommes qui vivent, agissent et créent sur le territoire.

Plus qu'un lieu de théâtre, de musique, de cirque, de danse... Les Scènes du Jura invitent à se rencontrer. Le cœur de notre métier reste de présenter des spectacles. C'est notre mission, la question des usages de nos lieux doit être très prépondérante comme le fait de s'ouvrir à d'autres publics.

Faire corps, c'est être solidaire, soutenir des initiatives, créer de la synergie et impulser une dynamique commune. Faire corps, c'est entrer en contact.

Faire corps, c'est créer du lien. Pour que la Scène nationale, dont le cœur bat du Grand Dole à de l'Agglomération de Lons-le-Saunier aux Hauts de Bienne en passant par le Cœur du Jura (Arbois, Poligny, Salins-les-Bains), par Porte du Jura (Beaufort-St Amour) et par Champagnole-Nozeroy, puisse rayonner sur son territoire d'implantation, des centres-villes, dans les quartiers, mais aussi dans les villages de ce département métissé et dans la Région Bourgogne Franche-Comté.

Faire corps, c'est tendre des passerelles, partir à la rencontre et à la découverte de l'autre, provoquer le dialogue et la discussion en tenant toujours compte de ce que l'autre imagine, espère, redoute, pour inventer avec lui une aventure commune dans laquelle il aura toute sa place, un futur partagé qui lui parle, qui lui ressemble.

Faire corps, c'est donc d'abord œuvrer à faire tomber tous les préjugés, lutter contre les jugements hâtifs de celles et ceux qui pensent que « la culture, ce n'est pas pour eux » ou que « travailler avec les institutions, ce n'est pas possible ». Faire corps, c'est surmonter les différences tout en les acceptant, harmoniser les dissonances tout en les assumant.

Ces prochaines années, nous nous attacherons à ce que la Scène nationale soit un lieu d'art, de culture, de vie, de convivialité, qu'elle soit en phase avec son temps et son environnement. Un lieu ouvert à de nouvelles formes de circulation, d'itinérance, de partage, qui rapprochent les auteurs, les œuvres et les habitants.

Il y a peu d'opportunité aujourd'hui pour rencontrer des gens qui ne nous ressemblent pas : des gens de milieux, de classes sociales, de culture, d'histoires de vie différentes. Nous croyons que nos lieux sont des lieux où l'on doit pouvoir partager des émotions, des pensées, des réflexions et, en ce sens, contribuer à la question démocratique. C'est l'idée simple et qui date des Grecs selon laquelle le théâtre est un endroit où la société se représente et s'interroge sur elle-même.

### **Les grandes orientations de la programmation résident notamment dans :**

- la pluridisciplinarité de leur approche (les projets retenus émanent aussi bien du théâtre que de la danse, de la chanson, de la création "rue", du cinéma, de la magie, de la marionnette et du théâtre d'objet).
- la réinvention récurrente des codes de la représentation et l'exploration d'une nouvelle manière d'appréhender l'espace de jeu et la confrontation du public à la forme et au fond des créations.
- le déploiement au sein d'espaces atypiques (l'ensemble des espaces d'un théâtre, une ville dans la totalité de son espace urbain, un café, une bibliothèque, une place de village, un salon d'honneur de mairie, un bâtiment historique, un cinéma, un espace de plein air, un gymnase, un commerce...)
- la proximité (parfois l'interactivité et la convivialité) du spectateur avec la création, qui favorise forcément le développement d'un "autre regard" sur le propos artistique, plus impliquant, plus dynamique, plus vivant, qui marque plus durablement peut-être la conscience et le souvenir du public.

### **1-2 Faire un Pas de côté**

Ce projet nous pousse à inventer de nouveaux terrains de pratiques, d'expérimentations, d'aventures artistiques fortes et immersives en investissant les espaces de vie. Nous prôtons le Pas de Côté permanent, la multiplicité des points de vue, l'envie de poétiser notre quotidien et de montrer combien la porosité est riche pour faciliter la rencontre entre l'équipe, les artistes et les habitants.

Nous apportons un soin tout particulier à être là où on ne nous attend pas. Il est important de prouver que l'identité de la Scène nationale n'est pas figée, que celles et ceux qui l'enferment dans une définition toute faite se trompent. Nous développons donc à la fois sa singularité et sa pluralité.

Sa singularité, en faisant de cette Scène nationale un lieu de convivialité et de simplicité, un lieu de vie, tonique et stimulant, et de vies, où toutes les existences, tous les parcours, toutes les trajectoires pourront se croiser.

Et sa pluralité, en défendant une programmation et une politique d'éducation artistique et d'actions culturelles avec des artistes engagés dans une relation exemplaire à l'autre, et prompts à dessiner des chemins de traverse, à esquisser des pas de côté, à multiplier les formes d'expérimentation.

Dans notre société où tout est segmenté, fragmenté, il est urgent de construire un espace où sont rendus possibles les embranchements et les hybridations de toutes sortes, de montrer la richesse du cosmopolitisme et du métissage.

Nous défendons donc l'idée d'une Scène nationale ouverte à tous les déplacements, à tous les décalages, à toutes les émancipations et à toutes les libérations de genres, de cases, de castes et d'étiquettes. C'est-à-dire l'idée d'une Scène nationale excentrique, dans le meilleur sens du terme...

Depuis le début de la pandémie, nous avons montré notre capacité d'adaptation. L'esprit des *Pas de Côtés* nous y a aidé.

Notre rôle est celui d'animer un établissement chargé d'une mission de service public car ce qui est le plus flagrant dans cette période, c'est la prise de conscience de la vitale nécessité d'un service public structuré et soutenu. Ce sont les pays avec un fort maillage public qui résistent le mieux à cette crise, au niveau sanitaire, bien sûr, mais aussi économique, sociale et culturel.

Nous poursuivons notre travail pour que s'établissent des rapports de confiance avec l'autre, pour qu'émergent de solides coopérations avec la population, avec les partenaires, pour que l'équipe professionnelle puisse s'imprégner du nouveau projet et de son esprit, pour que les artistes en résidence puissent s'adapter à leur nouveau champ d'action. Collaborer les uns avec les autres pour défendre la Scène nationale enracinée dans sa terre, une terre que nous labourerons méthodiquement et que nous ensemercerons au fil des saisons, est un travail de longue haleine.

Lancer un nouveau projet dans ces conditions inédites nous oblige à requestionner notre rapport au temps et à prendre conscience de l'essence même de notre action. Prendre le temps, c'est aussi prendre de la distance, du recul, de la hauteur. Le challenge est bien d'aller à la rencontre des jurassiens et leur permettre un décentrement, une autre perspective.

Faire société aujourd'hui alors qu'elle explose ou implose, c'est tout mettre en œuvre pour maintenir le lien. L'esprit du Projet autour des *Pas de Côté* tente d'y répondre ...

### **1-3- L'ancrage territorial, les espaces de vie**

Les Scènes du Jura se caractérisent au sein du réseau des Scènes nationales par le nombre de partenaires publics (6 EPCI, le CD du Jura, La Région BFC et l'Etat). Le projet se décline sur ces 6 sites, en territoire urbain, péri-urbain et rural.

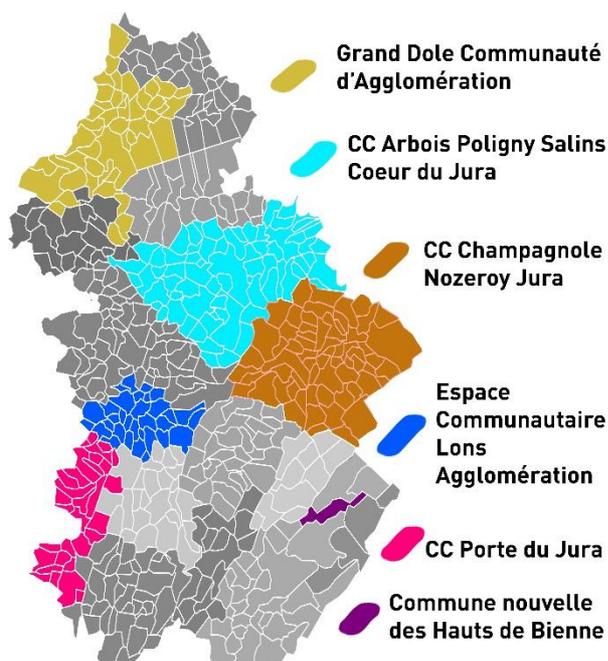
L'ancrage territorial peut s'imaginer dans un processus de différenciation. La relation entre les partenaires, les acteurs du territoire et la population se doit d'être plus transversale, plus ouverte sur la différence de chacun. Nous proposons de nouveaux axes en matière de programmation et d'actions artistiques et culturelles, en singularisant les propositions en fonction des territoires et des outils mis à disposition, en collaborant et mutualisant avec de nouveaux acteurs, de nouveaux partenaires sur le territoire du Jura et au-delà.

#### **Présentations des EPCI : (revoir mise en page : présentation en mode synthétique)**

1. La communauté du Grand Dole regroupe 47 communes pour un total de 53 153 habitants (424,43 km<sup>2</sup>) dont 38 communes de moins de 1 000 habitants, 8 communes entre 1 000 et 5 000 habitants et une ville centre de 24 413 habitants.
2. La communauté d'agglomération de Lons-le-Saunier (ECLA) regroupe 32 communes pour un total de 34 407 habitants (196,70 km<sup>2</sup>) dont 28 communes de moins de 1 000

habitants, 3 communes entre 1 000 et 3 200 habitants et une ville centre de 17 291 habitants.

3. La communauté de communes de Champagnole-Nozeroy regroupe fusionne 66 communes pour 22 649 habitants (622,92 km<sup>2</sup>). Essentiellement rurales (65 communes de moins de 1 000 habitants), la ville centre compte 8 000 habitants.
4. La communauté de communes Cœur du Jura (Arbois-Poligny-Salins-les-Bains) regroupe 66 communes pour 22 355 habitants (598,25 km<sup>2</sup>). Le territoire est regroupé autour de trois bourg-centres : Arbois (3 600 habitants) Poligny (4 300 habitants) et Salins-les-Bains (2 800 habitants).
5. La communauté de communes Porte du Jura regroupe 22 communes pour 10 581 habitants (207,41 Km<sup>2</sup>). Située au sud du département, les deux villes principales sont Beaufort-Orbagna (1 124 habitants) et Saint-Amour (2 378 habitants).
6. La commune nouvelle Hauts de Bienne -Morez compte 5 521 habitants (23,48 Km<sup>2</sup>). Elle regroupe les villes de Morez, La Mouille et Lézat.



En additionnant aujourd'hui le nombre d'habitants de chaque bassin de population des différentes collectivités locales avec lesquelles Les Scènes du Jura ont tissé des liens de partenariats, on constate que l'aire d'implantation de la Scène nationale représente près de 60 % de la population jurassienne.

Sachant que l'aire d'attractivité d'une structure culturelle comme la nôtre dépasse très souvent les limites administratives de la ville et/ou de la communauté de communes dont elle dépend, on peut tout à fait considérer que Les Scènes du Jura sont dimensionnées

actuellement pour s'adresser à un bassin de public correspondant aux 3/4 des habitants du Jura. Qui plus est, le caractère unique de son activité et de ses missions dans le département du Jura en fait à coup sûr une institution centrale de la promotion de la création contemporaine en spectacle vivant dans le Jura. Le projet artistique nous semble avoir fait la preuve de sa bonne inscription dans son territoire d'implantation. La politique d'action artistique et culturelle permet d'accompagner efficacement le développement de notre réseau de diffusion départemental. A l'image du projet *Le théâtre c'est dans ta classe* (cf 3-1-1), soutenu par le Conseil départemental, nous irrigons l'ensemble du département du Jura.



Tournée départementale du *Théâtre c'est dans ta classe* en janvier 2021

Avec autant de territoires que d'espaces de vie et en encourageant une relation particulière avec chacun d'entre eux il s'agit d'inventer une manière nouvelle de produire du commun. Connaître les outils, les acteurs, les entreprises, les projets des associations culturelles, les événements artistiques, les spécificités environnementales des territoires est nécessaire pour l'asseoir, le porter et le faire rayonner.

Nous poursuivrons les partenariats engagés auprès d'autres structures jurassiennes et nous insisterons sur le temps de co-construction. Nous avons le désir de travailler avec le géographe Michel Lussault, directeur de l'École Urbaine de Lyon pour nous éclairer sur une approche plus globale.

Nous nous attacherons sur ces quatre années à renforcer l'ancrage de notre projet artistique par une meilleure connaissance des espaces de vie et une meilleure insertion des Scènes du Jura sur l'ensemble des territoires d'implantation. Cet ancrage passera par l'implication et la mise en connivence de la population, des élus, des partenaires associatifs et des artistes.

## **2- L'activité artistique**

### **2-1 Les artistes complices**

Pour nourrir et porter ce projet, 6 artistes complices (Leïla Martial, vocaliste, Kheireddine Lardjam - Cie El Ajouad, metteur en scène, Marine Mane - Cie In Vitro, metteuse scène, Frank Micheletti - Kubilai Khan investigations, chorégraphe-DJ, Quentin Claude et Marion Even - Cie La Migration, respectivement acrobate et metteuse en scène) font vibrer les jurassiens dans leurs espaces de vie durant les 4 années de la CPO.

#### **Présentation (Revoir la mise en page )**

##### **Quentin CLAUDE, Fildefériste et Marion EVEN, Metteuse en scène / CIRQUE**

Compagnie La Migration - conventionnée par la Région Bourgogne Franche-Comté et soutenue au projet par la DRAC BFC

La compagnie La Migration pratique l'acrobatie en mouvement et la création d'agrès novateur. Ils allient cirque et travail plastique en incluant le paysage comme un partenaire de jeu. Ils pensent que faire ENSEMBLE est aussi important pour re-questionner le "vivre ensemble". Ils ont conçu des sculptures cinétiques praticables par tous, qui servent de point de convergence entre les individus et qui sont génératrices d'images et de mouvements.

##### **Kheireddine LARDJAM - Metteur en scène / THEATRE**

Compagnie El Ajouad - conventionnée par la DRAC et la Région Bourgogne Franche-Comté

Kheireddine LARDJAM est sans cesse engagé dans des projets sensibles entre l'intime et le politique, entre la France et l'Algérie. Kheireddine Lardjam porte la parole des auteurs des deux côtes de la méditerranée d'hier à aujourd'hui pourvu que cette parole questionne l'actualité et la notion d'engagement. Il construit ses projets en allant à la rencontre des publics.

##### **Marine MANE - Metteuse en scène/Chorégraphe / TREATRE-MOUVEMENT**

Compagnie In Vitro conventionnée par la DRAC et la Région Grand-Est et la Ville de Reims

Marine Mane développe depuis les années 2000, une œuvre singulière qui prend racine dans les zones troubles de l'être humain et les mécaniques particulières qu'il met en place pour se maintenir en équilibre.

En lisière, elle s'interroge sur la relation que les hommes entretiennent à leur territoire, avec le désir de soulever le voile sur ce qui reste habituellement caché et invisible : espaces en marge et hors circuit, humains en reste et en résistance.

##### **Leïla MARTIAL – Vocaliste, clown / MUSIQUE**

**Soliste, membre du groupe Baabox, compositrice associée des Scènes du Jura sur 20/21 et 21/22**

Chanteuse ou plutôt « vocaliste multi-timbrée », Leïla Martial explore depuis son plus jeune âge les possibilités offertes par la voix et cela me transborde dans des vallées détonnantes, des déclinaisons sonores à n'en plus finir, des configurations variées, des rencontres-miroir, des voyages en Afrique ou dans les affres frappées de l'intime, des instants furtifs ou des perspectives au long court.

## Frank MICHELETTI - Chorégraphe – Dj / DANSE

Compagnie Kubilai Khan investigations, Compagnie conventionnée par la DRAC et la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur

Frank Micheletti essaye de façonner une pratique artistique nomade, rapide et dynamique pour produire et associer : du mouvement, des ancrages et des connexions. Des pièces, des performances tout autant que des projets territoriaux sur des échelles de temps et d'espaces très diversifiées. Il développe un ensemble de projets qui intensifient la présence de la danse hors des plateaux. Cet artiste si peu conforme au profil de danseur contemporain, et du collectif d'artistes (on y trouve des circassiens, des vidéastes, des musiciens, des Japonais, des Vietnamiens...) qui l'entoure, a su se faire entendre à sa juste mesure : celle d'un comptoir d'échanges artistiques.

Chacun des artistes complices partage la même envie : mettre de la créativité dans notre vie. Ce qui unit l'ensemble de ce collectif composé de 3 femmes et 3 hommes, c'est le goût de nourrir leur processus créatif par la rencontre avec l'Autre, c'est d'être présent sur le territoire et faire vivre des expériences. Ils sont habités également par le croisement des disciplines artistiques et par l'ouverture au monde. Ce qui les anime, c'est le besoin de partager une démarche artistique avec une réelle diversité de façons de s'adresser aux publics et ainsi de questionner la place du spectateur.

Ce projet sur les 4 années à venir se propose de donner aux artistes complices, qui travaillent à des spectacles favorisant la pluridisciplinarité et l'hybridation, la possibilité d'explorer librement de nouveaux espaces pour y inventer de nouvelles formes. Cette démarche basée sur la rencontre ouvre une voie possible d'exploration et de questionnement des formes artistiques contemporaines qui favorisent son renouvellement. Nous cherchons à aménager de nouveaux rapports non-conventionnels entre l'œuvre d'art et le spectateur.

Il nous semble aussi nécessaire de faire perdurer ces compagnonnages dans le temps, d'approfondir la perception de leur répertoire respectif et de créer, entre ces artistes et tout un territoire, quelque chose de l'ordre de la fidélité artistique et ainsi créer une réelle intimité entre ces créateurs et la population. Nous mettons en place un rendez-vous annuel appelé « En toutes complicités » où l'ensemble des artistes complices se réunissent dans le Jura. En octobre 2019, ce fut l'occasion de rencontrer sur 2 jours les acteurs culturels du Jura, en octobre 2020, nous avons présenté 2 soirées réunissant des propositions performatives ou des spectacles de chaque équipe artistique aux publics. Chaque saison, cette rencontre viendra renforcer le lien entre les artistes, l'équipe, les partenaires et les publics.

### Dans le temps de la CPO, les artistes complices :

- Intègrent le comité de programmation (cf 5-1) et participent aux choix des propositions des saisons à venir et plus particulièrement par la co-construction du Temps fort « Y mettre du sien ! ». A tour de rôle, ils viendront nourrir le projet par leur regard artistique.
- Sont accompagnés dans leur démarche artistique par un soutien en coproduction, par l'accueil en résidence et la diffusion de leurs spectacles de leur répertoire selon un

rythme propre à chacun en garantissant un équilibre entre les disciplines. Nous veillons que chaque projet soit soutenu par d'autres structures du réseau régional et/ou national.

- Créent ou diffusent des formes spécifiques (formes courtes et/ou adaptées pour des lieux non équipés) pour aller à la rencontre de la population. L'accueil de ces spectacles est co-organisé avec des partenaires (Musées, Médiathèques, Conservatoires, Entreprises, Centres sociaux, Etablissements scolaires...)
- Proposent des temps de rencontres (laboratoire de réflexion) ou inventent des *Pas de Côté* en fonction des rencontres, des envies et du budget.

Nous accompagnons chaque artiste complice dans la mesure de nos possibilités, nous veillons à les mettre en lien avec d'autres structures du réseau régional, national et international afin de leur permettre d'étendre leur possibilité de création et de diffusion notamment avec les 6 autres Scènes nationales de la région BFC.

A titre d'exemple sur la saison 2020/2021 :

**Marine Mane -Cie In Vitro**

- résidence et coproduction du spectacle KNIT
- résidence, coproduction et diffusion du spectacle *Les Poupées*
- conception de la performance *ATLAS* avec les autres artistes complices
- artiste référente pour le projet *Les Scènes Buissonnières*
- animation de laboratoires de réflexions et de recherches (5 jours) entre l'équipe du Musée des Beaux-arts de Dole et l'équipe des SDJ
- création d'une performance à l'occasion de l'exposition de Dominique d'Acher au Musée des Beaux-arts de Dole
- mise en lien avec le Centre de Développement Chorégraphique de Dijon et la Scène nationale de Besançon

**Marion Even et Quentin Claude - Cie la Migration**

- diffusion du spectacle *LANDSCAPE(s)*
- participation à *ATLAS*, performance conçue par Marine Mane
- coproduction du spectacle *Solitude*
- accueil en résidence de création sur le territoire du spectacle *Women weave land*
- organisation de marches avec des amateurs de marche du Jura
- master-class avec la classe danse contemporaine du Conservatoire de Musique et de Danse de Lons-le-Saunier
- parrainage de la compagnie au sein d'une RIDA Cirque organisée par L'ONDA à Cherbourg et dans le Cadre de Salon d'artistes organisé par le réseau suisse Corodis en partenariat avec le réseau Quint'est

### **Frank Micheletti - Cie Kubilaï Khan Investigation**

- membre du comité de programmation
- diffusion des spectacles : No More Spleen, Something is wrong, Black Belt, Alta Tensao, Dance Floor
- participation à *ATLAS*, performance conçue par Marine Mane
- diffusion sur le territoire dans des lieux non dédiés (salles des fêtes, entreprises, musée de la Saline, lycées) de la petite forme *Smog forever*
- accueil en résidence, coproduction et diffusion de *No Mundo*
- co-auteur du temps fort *Y mettre du sien !* et participation à des ateliers, des stages, des conférences
- mise en lien avec les Scènes nationales de Besançon, Le Creusot, Belfort et Chalon-sur-Saône

### **Kheireddine Lardjam - Cie El Ajouad**

- diffusion du spectacle *Fièvres*
- accueil en résidence de création sur le territoire et diffusion du spectacle *La quête de l'absolu* dans des lieux non dédiés (centres sociaux, médiathèques, lycées)
- création et mise en scène du projet *Avoir vingt ans aujourd'hui dans le Jura* avec une trentaine de jeunes
- Co-production du spectacle *La 75ème minute*

### **Leïla Martial**

- obtention du dispositif « compositrice associée » dans une scène pluridisciplinaire soutenu par le Ministère de la Culture et la SACEM sur les saisons 20/21 et 21/22.
- accueil en résidence, coproduction et diffusion du spectacle *Baabox*
- coproduction et accueils en résidence du spectacle *Solarium* (résidences à la Cartonnerie à Mesnay, au Colombiers des arts à Plainoiseau, à Dole et à Lons-le-Saunier)
- coproduction et accueil en résidence du spectacle *AKA* (résidences à La Fraternelle à Saint-Claude, au Moulin de Brainans – SMAC du Jura, à la Cartonnerie à Mesnay, à Dole et Lons-le-Saunier)
- master-class avec le département Musiques actuelles du Conservatoire à rayonnement départemental de Dole / Grand Dole en partenariat avec le Centre Régional du Jazz et la Cité de la Voix
- mise en lien avec des artistes implantés en région pour les spectacles *Baabox* et *Solarium* (scénographe, costumière)
- Mise en lien avec la Scène Nationale de Besançon (accueil d'une performance) et la Cité de la Voix à Vézelay (accueil du concert *Baabox* et organisation d'un workshop)

En 2020-2021, pour les Artistes complices, Les Scènes du Jura ont apporté en soutien à la création (résidences et co-productions) 132 K€ avec un apport au minimum de 10 K€ par création soutenue. Le coût des cachets des spectacles accueillis représente 77 K€ et les actions artistiques et culturelles 16 K€.

En cours d'élaboration sur la saison 2021/2022 :

**Marine Mane Cie In Vitro**

- coproduction, accueil en résidence et diffusion du spectacle KNIT

**Quentin Claude et Marion Even - Cie la Migration**

- coproduction et accueil en résidence de Women *weave land*
- accueil en résidence de Solitude
- diffusion de Landscape(s)

**Frank Micheletti - Cie Kubilaï Khan Investigation**

- diffusion d'un dance-floor pour les présentations de saison
- création d'un Pas de côté
- accueil en résidence du prochain spectacle

**Kheireddine Lardjam - Cie El Ajouad**

- coproduction et accueil en résidence du spectacle *La 75<sup>ème</sup> minute*

**Leïla Martial**

- membre du comité de programmation
- compositrice associée (dispositif DGCA-SACEM)
- accueil en résidence et diffusion de AKA
- accueil en résidence, coproduction et diffusion de Solarium
- accueil en diffusion de *Baabox* (en coréalisation avec le Festival le Fruit des voix)
- co-autrice du Temps fort *Y mettre du sien !*

**2-2 Le soutien à la création**

**2-2-1 Du point de vue des artistes : dialogues et échanges constructifs**

Une des ambitions chère aux Scènes du Jura est d'être un lieu profondément vivant, capable d'inventer et de proposer du lien, de l'échange, créant par là-même un espace « en commun ». Cette expérience sensible passe aussi et avant tout par la présence d'artistes dans nos lieux. Des artistes invités à venir créer et bénéficier de toutes les conditions nécessaires pour mener à bien leurs projets.

Ainsi, basé sur des échanges avec ces artistes, en adéquation avec leurs réalités et les nôtres, nous les accompagnons de diverses manières : apport en coproduction, accueil en résidence, invitations à participer à un *Pas de côté* (cf 2-3-3), proposition de laboratoires de recherche, suggestion de parrainages, accueil en diffusion...

Les apports en co-productions pour 2020/2021 représentent 145 K€ dont 50 K€ soit 35% pour les productions portées par des compagnies implantées en région BFC.

**Concernant les résidences (90 K€ en 2020/2021),**

Nous avons plusieurs formules d'accueil permettant d'avoir la souplesse nécessaire à la multiplicité des rencontres.

- **Les résidences de création sur le territoire ou en salle**

Apport en coproduction/ accompagnement technique, logistique et de lien avec le public / Prise en charge des repas, voyages et hébergements / Temps d'échange avec le public « En complicité avec... » en sortie de résidence / accueil du spectacle en diffusion.

- **Les résidences de soutien**

Apport en coproduction éventuel / Prise en charge des repas, hébergements et voyages / Accompagnement minimum en technique, logistique et de lien avec le public/ Temps d'échange avec le public « En complicité avec... » /Accueil en diffusion probable

Nous pouvons citer par exemple du spectacle *Que tout s'enflamme, nous attendrons* - Cie Idem Collectif dirigée par Aline Reviraud venu en résidence du 22 au 31 octobre 2020 au Théâtre de Lons-le-Saunier.

Les conditions ne nous ont pas permis de tout réaliser mais nous avons prévu, une rencontre professionnelle avec les programmeurs de la région, un cours de Tai Chi pour l'équipe des Scènes du Jura et un temps de rencontre avec le public dans le cadre d'un « en complicité avec Aline Reviraud ». Ce spectacle est programmé au Théâtre de Lons-le-Saunier le 8 avril 2021.

- **Les résidences découverte**

Pas de coproduction / Prise en charge des voyages, hébergements et repas sous forme d'enveloppe / Accueil technique et logistique restreint mais existant / Temps d'échange « en complicité avec » envisagé

Nous pouvons citer l'exemple du spectacle *Furieuse* de Muchmuche Compagny accueilli en résidence du 30 novembre au 4 décembre 2020.

- **Les prêts de salles**

mise à disposition d'un espace de travail en ordre de marche / pas d'accompagnement technique ou logistique.

Ces résidences sont l'occasion pour certaines compagnies de travailler dans une salle dédiée, équipée donc dans de bonnes conditions.

Par exemple, nous avons prêté la Salle Paul Seguin à la Compagnie Chicken Street du 1<sup>er</sup> au 5 février 2021 pour un temps de reprise de son spectacle *Le Magnifique Bon à rien*.

### **Mise en place de laboratoires de recherche notamment liés à des suggestions de mise en relation**

Il s'agit de créer des binômes visant à associer deux artistes en phase de recherche sur le plateau. L'idée est bien de provoquer, de susciter, d'initier des rencontres entre deux créateurs aux univers singuliers, de permettre le croisement des écritures, de toutes les écritures, quelles qu'elles soient ou tout simplement inviter un dramaturge, un chorégraphe, un éclairagiste, un sonorisateur, un vidéaste... à assister à des temps de répétitions et contribuer à questionner le propos artistique.

Par exemple, en soutien au projet Le grand procès de la Cie Théâtre Group' mené par Pio D'Elia, nous lui avons proposé un parrainage sur trois jours (du 7 au 9 septembre 2020) avec Cille Lansade, chorégraphe-danseuse et directrice artistique de la Cie Anomalie.

A savoir, que dans l'ensemble de ce maillage, nous avons une attention particulière aux créations des compagnies de la Région Bourgogne Franche-Comté et aux créations des jeunes compagnies.

Nous souhaitons tendre, dans le cadre de la CPO à accueillir entre 15 et 20 équipes artistiques par saison dont la moitié de compagnies implantées en région BFC et impliqué au minimum 2 partenaires sur territoire. Nous estimons entre 110 et 180 jours de présence par saison.

### **2-2-2 Du point de vue du territoire : La Fabrique éclatée, une singularité des Scènes du Jura**

La Fabrique éclatée est un projet structurant des Scènes du Jura: une équipe artistique est accueillie en résidence sur un espace de vie. Le territoire devient ainsi sa source d'inspiration et son terrain de jeu. De nombreux artistes intègrent à leurs processus de création la vie du lieu où la résidence se déroule et s'impliquent dans la relation à la population

Chaque résidence de la Fabrique éclatée est accueillie en partenariat avec une association, une entreprise, un établissement scolaire...

La force de notre Scène nationale est sa capacité à rayonner et être présente sur l'ensemble du territoire jurassien.

Le maillage artistique établit autour des liens tissés sur le territoire avec notamment les partenaires sera la base de réflexions et de recherches dans trois domaines :

- la création artistique sur le territoire,
- la pédagogie,
- la place du spectateur.

Ces recherches à l'image des plateformes seront partagées et diffusées dans un réseau professionnel et amateur.

Sur la saison 2020/2021, nous pouvons citer l'exemple de l'accueil de *Mister Tambourine Man* sur la commune de Falletans (Grand Dole) :

Karelle Prugnaud, la metteuse en scène de la Cie L'envers du Décor a présenté ce projet de création avec Denis Lavant et Nikolaus Holz. Les Scènes du Jura ont coproduit ce spectacle. Ils l'ont inscrit dans un réseau professionnel pour une diffusion territoriale (L'Espace des Arts – Scène nationale de Chalon sur Saône, L'Arc – Scène nationale Le Creusot)

Ce spectacle prévu pour lieux non dédiés a été accueilli du 4 au 8 janvier 2021 dans la salle des Fêtes de la commune de Falletans et à la Fabrique.

L'équipe artistique a été accueillie conjointement par l'équipe municipale et par l'équipe des Scènes du Jura. Le maire, menuisier de profession a mis à disposition son atelier pour travailler des éléments scénographiques, la Fabrique a servi de lieu de lectures à la table et d'atelier.

L'équipe a été mis en lien avec le DM Made couture du Lycée Mont-Roland à Dole et le DM made Design du lycée Duhamel à Dole et les élèves ont rencontrés à plusieurs reprises Antonin Boyot-Gellibert, le costumier du spectacle, pour travailler des éléments de costumes et un fanion pour la fanfare d'amateurs qui accompagnera le spectacle en diffusion.

Ce spectacle est accueilli sur la commune de Conliège en mai 2021 et sera certainement ré-accueilli lors de la saison 2021/2022.

### **2-2-3 Du point de vue du milieu professionnels : les réseaux**

Les échanges entre professionnels de la région confortent l'idée qu'il est aujourd'hui nécessaire de questionner les manières d'accompagner les artistes installés en Bourgogne Franche-Comté.

La cohérence de nos actions, la mutualisation de nos moyens, le partage de notre expertise artistique peut faire naître une meilleure synergie entre nous, une meilleure visibilité des spectacles et ainsi un meilleur accompagnement.

Les synergies chercheront à amener ces équipes artistiques à s'ouvrir à de nouveaux horizons et à consolider les compétences techniques et administratives qui garantiront leur professionnalisation. Le département du Jura et plus particulièrement Dole se situant au cœur de la nouvelle région, nous pouvons jouer un rôle moteur, initiateur de nouvelles coopérations et favoriser la circulation des artistes entre les structures culturelles.

En investissant ainsi dans la création artistique et la recherche en offrant à ces artistes la possibilité de travailler en pleine liberté, dans de bonnes conditions et en lien avec le public du territoire, nous contribuons à les accompagner dans leur développement et à produire en retour les conditions d'un échange de générosité riche d'opportunités pour le territoire. Cette présence artistique stimulante favorise l'éclosion de nouveaux comportements des publics à l'égard de la création et participe à dynamiser nos espaces de vie et à faire rayonner les Scènes du Jura.

De nouvelles pistes de mise en réseaux qui ont permis de soutenir des projets en commun, ont pu être activés :

- **Le nouveau Cirque** avec Le Château de Monthelon (89), La Transverse à Corbigny (71), Cirq'ônflex (21), BoFéMa (21 et 25) et Les 2 Scènes-Scène nationale de Besançon (25)
- **La voix et le lyrique** avec l'Opéra de Dijon la Cité de la Voix (89), l'Ensemble Justiniana(25), Le Festival Le Fruit des Voix (39)
- **La jeunesse** avec La Minoterie à Dijon (21), Côté cour (FC), JM France BFC et notre participation au réseau LA PLAJE BFC (**Plateforme Jeune Public BFC**) partenaire à Scènes d'enfance-Assitej France.
- Et le **collectif de 4 Scènes nationales** dont les directeurs-trices ont pris leur fonction en 2019/2020 : SN de Chalon-sur-Saône (71), SN Le Creusot (71), SN de Belfort (90) et nous. Nous échangeons régulièrement en binôme ou tous ensemble sur des projets de création. Le mode de fonctionnement s'esquisse, il s'agit avant tout d'un endroit de dialogue, de partage. Nous avons dès la saison 2020/2021 soutenu en production, accompagné en résidences et accueilli le spectacle *Mister Tambourine Man* mis en scène par Karell Prugnaud. Nous échangeons pour la saison 2021/2022 sur des soutiens à des compagnies émergentes et/ou implantées en région et sur l'accueil partagé d'un spectacle d'envergure internationale. Nous sommes aussi tous membres du comité d'experts Théâtre-DRAC BFC.

Au-delà du réseau régional, il est précieux de s'inscrire dans un réseau national et international. Le lien entre les structures labellisées est un bon appui, Notre implication au sein de l'Association des Scènes nationales, au sein du réseau Quint'est. Avec l'appui des artistes, nous ouvrons le réseau chaque jour permettant d'asseoir les Scènes du Jura sur le territoire national et européen. Cette ouverture participe à la mobilité artistique. Par exemple, nous construisons des projets avec le Théâtre Amstramgram à Genève ou Le Théâtre Populaire Romand à La Chaux de Fonds (Suisse) notamment sur le soutien et l'accueil du Théâtre c'est dans ta classe, la Scène nationale de Foix et de l'Ariège (09), la Scène nationale de Dunkerque (59), la Scène nationale de Bar-le-Duc (55), la Scène nationale de Marseille (13), le Pôle National de Cirque d'Alès (30), le CDN de Colmar (68) ...

## 2-3 La diffusion

### 2-3-1 La programmation, les orientations artistiques

Chaque saison est construite avec un équilibre entre les différentes formes esthétiques, les répertoires classiques et contemporains, les générations d'artistes, les femmes et les hommes, les rapports au public, les expérimentations, les talents émergents et reconnus, de la région ou d'ailleurs. Nous sommes attentifs à l'adaptabilité de chaque proposition sur l'espace de vie choisi. Conçue comme une partition, la programmation fait de grands écarts et joue de l'art du contraste, afin qu'elle apparaisse toujours vivante, en mouvement, pleine de surprises et de rebondissements. Avec un esprit d'ouverture, nous poursuivons, dans un dialogue permanent, le travail d'ancrage et le mouvement de fond impulsé précédemment. Nous avons le souci constant de l'ouvrir via des réseaux qui participent à la mobilité artistique européenne voire internationale.

### **Les croisements, un heureux mélange des genres**

L'accent est mis sur des spectacles hybrides, mêlant tous les langages : traduction d'un monde métissé et en mouvement.

L'interdisciplinarité, ce sont les formes artistiques qui se renouvellent, faisant appel à une attitude moins sacralisée du spectateur en utilisant les nouvelles technologies qui génèrent aussi de nouveaux usages. Les spectacles se nourrissant de multiples influences et s'autorisant de nombreux croisements, aux identités hybrides forment le socle de la saison. Nous défendons des spectacles nourris de ces croisements, car ils sont un vecteur de surprises et de découvertes. Ils créent des passerelles entre les arts mais surtout entre les publics.

### **Les collectifs, une autre manière de créer**

Une des caractéristiques de la nouvelle génération est la constitution de collectifs, qui ont ressurgi il y a une dizaine d'années pour s'ancrer dans le paysage théâtral, circassien, musical... Beaucoup se sont rencontrés sur les bancs de l'école et sont restés unis pour défendre eux-mêmes des projets sans avoir à dépendre du désir d'un metteur en scène. Contre un système artistique pyramidal et centralisé, ils défendent une organisation "a-hiérarchique", écrivent souvent "au plateau", jouent donc sans texte préexistant et préfèrent l'improvisation à la mise en scène ou bien la prennent en charge ensemble. L'organisation au sein des collectifs leur est propre, les projets peuvent être défendus avec l'ensemble des membres ou naître de l'envie de 2 ou 3 membres. Ce système est libre et s'affranchit des cadres. Nous avons une attention toute particulière à accueillir des spectacles créés dans cet esprit.

### **L'ailleurs**

C'est l'occasion de se laisser aller au voyage, de se tourner vers le monde, de franchir des frontières imaginaires. La programmation de spectacles hors de nos frontières confronte des esthétiques et des écritures, interroge des codes de représentation en nous invitant à la curiosité, les musiques du monde notamment auront toute leur place. Encore une fois, nous sommes attentifs à saisir les opportunités des réseaux de diffusion par l'intermédiaire de l'ONDA ou des saisons de l'Institut Français.

Par exemple, sur la saison 2020/2021 3 spectacles ont bénéficié de soutien s'inscrivant dans le cadre de la saison *Africa 2020* pilotée par l'Institut Français.

### **Les Théâtres à l'italienne**

La spécificité des outils, notamment avec 2 Théâtres à l'italienne (Lons-le-Saunier et Dole), est un marqueur fort du projet. Avec la réouverture au cours de la saison 2021/2022 du Théâtre de Dole, nous sommes attentifs à soutenir et proposer des formes de spectacles de facture plus classique, adaptées à ce modèle architectural. Cela nécessite d'avoir une réflexion sur les spectacles à créer, à partager avec d'autres lieux. Nous travaillons à la constitution d'un réseau pour des créations pensées pour des Théâtres à l'italienne permettant de nouveaux partenariats et associant des scènes régionales, nationales ou internationales. Nous souhaitons également nous rapprocher de l'Association nationale des Théâtres à l'italienne et du réseau européen des Théâtres à l'italienne.

## **L'espace public**

L'identité d'une structure multisites ouvre aussi des possibles pour déployer hors des murs et dans des lieux non dédiés. Nous poursuivons notre engagement pour des propositions artistiques en dehors de nos lieux habituels, sous chapiteau, dans la rue, dans des espaces naturels et notamment à l'occasion du temps fort *Comme un bol d'air*.

### **Les axes principaux de programmation que nous souhaitons défendre sont :**

- maintenir un équilibre de programmation pluridisciplinaire, l'équilibre au fil des saisons entre les disciplines sera maintenu dans les proportions avoisinantes suivantes :  
Théâtre : 30 %, Musique : 30 %, Cirque : 15%, Danse : 10 %, Inclassable ou hybride : 15 %.
- accueillir au minimum deux spectacles internationaux dans une saison
- répartir la programmation de manière la plus équitable possible entre les générations d'artistes, les projets portés par les femmes et les hommes
- soutenir une production par saison conçue pour les théâtres à l'italienne de Dole et Lons-le-Saunier et assurer la diffusion dans des théâtres à l'italienne de la région BFC voire nationale ou européen.
- développer l'accueil des séries de représentations de spectacles (20 à 25 propositions accueillies entre 2 à 5 représentations par saison)
- maintenir une programmation en direction de l'enfance et la jeunesse (12 à 15 propositions par saison)
- soutenir la création régionale par une diffusion régulière de productions représentant entre 20 et 35% des projets soutenus
- poursuivre et initier de nouvelles collaborations avec les structures culturelles implantées dans le Jura, dans la région BFC et également avec les structures nationales et internationales

Le budget annuel d'achat de spectacles (cachets, déplacements, défraiements) s'élève entre 580 et 620 K€.

## **2-3-2 Les Temps forts**

2 temps forts viennent rythmer la saison. Ils ont pour point commun d'être des rendez-vous réguliers, des points de repères dans une saison et ont pour vocation de nous décentrer, de nous faire faire un PAS DE CÔTE.

Chacun s'ancre dans la réalité des habitants du territoire soit en les impliquant fortement, en mettant en avant leur savoir-faire, soit en se déroulant au plus proche de chez eux, en valorisant les richesses du patrimoine architectural, naturel ou patrimonial.

### **Y METTRE DU SIEN !**

Chaque année, sur deux semaines en mars, il est imaginé en lien avec l'un des artistes complices comme une sorte de carte blanche avec la contrainte de présenter le travail d'au minimum un deuxième complice.

La thématique choisie découle des associations avec des partenaires locaux ( médiathèques, cinémas, musées, établissements scolaires, ou autres acteurs du territoire)

Le temps fort rayonne alternativement sur les agglomérations de Lons-le-Saunier et de Dole. L'année du temps fort, le projet participatif est construit avec les acteurs du territoire choisi.

*Y mettre du sien !* c'est aussi un maillage entre propositions invitant amateurs et professionnels avec une emprise sur l'ensemble de l'agglomération.  
En 2020/2021, le budget alloué pour ce temps fort est de 28 K€.

### **COMME UN BOL D'AIR...**

C'est l'envie d'investir un espace du Jura ou un village différent chaque année afin d'y lâcher prise. L'occasion de faire une halte, à contre-courant du monde qui s'affaire : libre à chacun de trouver sa posture, son attitude, sa position dans l'espace.

Chaque année, des propositions acrobatiques, performatives, chorégraphiques, vocales et festives. Nous demandons au public de se laisser surprendre. Sur le temps d'un week-end en fin de saison et en extérieur, c'est la possibilité de proposer des spectacles de courtes durées, des performances.

C'est aussi l'occasion de FAIRE AVEC la population. Au grès des rencontres de la saison, des projets d'actions culturelles menés par les Scènes du Jura ou par ses partenaires, des propositions de pratiques amateurs viennent compléter la programmation des spectacles professionnels.

Pour la saison 20/21, COMME UN BOL D'AIR a été pensé à Frontenay les 29 et 30 mai. Les lieux de programmation investissent les différents espaces du village : le château et son parc, l'allée de tilleuls du cimetière ou encore les caves et jardins à proximité. Chaque espace est pensé pour s'adapter au mieux aux propositions artistiques (cirque, danses, musique et chant...etc) mais également à la déambulation des spectateurs.

Frontenay se situe sur la communauté de communes Bresse Haute Seille qui est le territoire d'action de nos collègues du Colombier des Arts. Il nous semblait naturel d'associer nos forces afin de d'actionner tous les leviers de réussite du temps fort. Nous nous associons principalement sur la valorisation des pratiques amateurs avec l'organisation d'ateliers de danse parents/enfants et adultes menés par la Cie Pernelle, mais aussi en associant les ateliers réguliers de théâtre et de chorale du Colombier. Les équipes de bénévoles des Scènes du Jura et du Colombier des Arts travaillent de concert pour assurer les aspects logistiques et organisationnels du week-end.

Les propositions artistiques professionnelles de l'édition 21 :

*Au point du jour* – Cie Presque Siamois / *A brûle pour point* – Association W / *Crash* – Cie Anomalie / *Lieux-dits* – Cie La migration / *La figure de l'érosion* – Cie Pernelle / Leïla Martial  
En 2020/2021, le budget alloué pour ce temps fort est de 30 K€

### **2-3-3 Les Pas de Côté**

Conformément à L'esprit du projet (cf 1-2), nous inventerons avec les équipes artistiques complices ou accueillies et avec les acteurs du territoire des formes courtes, ludiques, conviviales ou la rencontre avec les artistes soit simple, direct. L'endroit pourrait rester secret ou au contraire au plein cœur d'une ville ou dans un village voire sur un terrain de sport. Les *Pas de Côté* rythmeront la saison à raison d'un rendez-vous par mois. Il s'agira de proposer des expériences sensibles à des jurassiens éloignés de nos pratiques ou en tous les cas réunis pour une manifestation.

Nous souhaitons co-construire avec les artistes, les partenaires et l'équipe 8 « Pas de Côté » par saison (2 sur Dole/Grand Dole, 2 sur Lons/ECLA, 1 sur CC Champagnole-Nozeroy, 1 sur CC Cœur du Jura, 1 sur CC Porte du Jura, 1 sur Hauts de Bienne). Le budget moyen d'un *Pas de Côté* s'élève à 3 K€.

### **3- Traversé.e par des expériences : le dialogue avec la population, les actions artistiques et culturelles**

L'action artistique et culturelle est un axe transversal du projet, elle favorise la tentative, l'essai avec pour corolaire la rencontre. A géométrie variable et plus ou moins innovantes dans leurs formes, les actions artistiques et culturelles s'adressent à tous les âges de la vie. Au regard des droits culturels, les problématiques posées à la société ne sont plus en termes de besoins à satisfaire, mais de capacités, d'échanges de savoirs, de liens internes et externes à développer et à tisser. Ils impliquent une mise en dialogue qui reconnaît les valeurs de l'un et de l'autre, chacun étant pris en compte dans sa singularité et dans son environnement de vie. L'éducation artistique et culturelle est, pour nous, un processus dynamique qui permet la construction d'une culture permanente et participe à l'enrichissement de l'individu et de son environnement. Elle permet de soutenir le désir d'apprendre, facilite la transmission des savoirs, la diffusion des pratiques, l'expression de l'esprit critique pour que la rencontre avec les œuvres existe pleinement et que le renouvellement des publics opère.

Inventer est le maître mot et co-construire son mode opératoire. Indissociable de la programmation et du soutien à la création, c'est l'essence même d'une démarche inclusive qui place sur un pied d'égalité artistes, médiateurs et publics. En lien étroit avec *La Fabrique éclatée* (cf 2-2-2), le maillage créé en sera plus fort si les actions font la part belle aux imaginaires. Car dans ce domaine, la modélisation n'existe pas. Notre objectif est de montrer combien la porosité est riche. Nous poursuivons des actions existantes qui participent à l'identité de la structure, nous en réorientons certaines et bien sûr nous en inventerons de nouvelles.

Une action artistique et culturelle ancrée s'inscrit dans la durée. Chaque projet naît de nos échanges avec les élus, les responsables associatifs, les enseignants, les spectateurs et l'ensemble des acteurs de terrain. Laissons-nous le temps de les co-écrire ensemble...

#### **3-1 Les actions artistiques et culturelles transversales**

Quelques actions poursuivies ou envisagées donnent l'esprit des projets que nous allons déployer sur les prochaines années

##### **3-1-1 Le Théâtre c'est [dans ta] classe**

La force de ce projet c'est s'immerger dans une salle de classe, dans un lieu du quotidien et d'apporter de la poésie. Le dispositif co-construit avec le Théâtre Amstramgram à Genève et soutenu par le Conseil Départemental du Jura a fait ses preuves et rencontre un

vrai succès. Après 9 éditions, le Théâtre c'est [dans ta] Classe se pose comme un socle, une tradition de l'éducation artistique et culturelle dans le Jura.

Le principe : une commande de 2 textes écrits spécialement pour la jeunesse, la mise en scène pensée spécifiquement pour l'espace de la classe et la diffusion de 4 représentations par demi-journée du Théâtre c'est [dans ta] classe pendant 15 jours dans une vingtaine de collèges du Département touche 2000 élèves de 4<sup>ème</sup> et de 3<sup>ème</sup> chaque saison.

Dès son lancement, l'accompagnement des enseignants pour la préparation des élèves a été un enjeu fort avec le travail commun des équipes des Scènes du Jura et du Théâtre Am Stram Gram pour l'élaboration des dossiers pédagogiques pour les deux textes.

Depuis quelques années, cet accompagnement a été renforcé dans le Jura par la mise en place de temps de formation inscrits au PAF (Plan Annuel de Formation) pour les enseignants. Ces formations sont notamment portées par notre professeure déléguée de l'éducation nationale.

Nous avons également accentué la formation des médiateurs et médiatrices des Scènes du Jura qui assurent le temps de discussion avec les comédiens et comédiennes à l'issue des représentations.

Et enfin, un comité de lecture constitué d'enseignants, d'anciens élèves de collège ayant vécu le Théâtre c'est (dans ta) classe et de professionnels du secteur médico-social a été mis en place depuis 2 saisons afin de recueillir, très en amont des représentations, leurs retours sur les textes et préparer au mieux metteurs en scène, comédiens/comédiennes et médiateurs à la tournée.

Nous souhaitons maintenir l'ossature du projet existant.

Le souhait partagé avec le Conseil Départemental du Jura est de pouvoir toucher la quasi-totalité des collèges chaque saison. En outre, la proximité de jeu du Théâtre c'est [dans ta] classe, sa capacité à aborder des sujets d'actualité et le fait que les représentations se déroulent dans des lieux du quotidien nous ont montré que cette opération permet un accès facilité au spectacle vivant. Cela nous pousse à réfléchir à une ouverture à des publics différents que les seuls collégiens. Nous pensons déployer l'opération dans des établissements différents comme des lycées, des structures scolaires de l'apprentissage ou des filières professionnelles mais aussi des structures du champs social et hospitalier, ou encore en maison d'arrêt.

Pour permettre ce déploiement élargi, il sera nécessaire d'ajouter 1 voire 2 semaines de tournée aux 2 semaines déjà existantes.

Le changement de direction au Théâtre Am Stram Gram avec l'arrivée de Joan Mompert pourrait également être l'occasion de réfléchir à un axe artistique différent qui pourrait laisser la place à d'autres champs disciplinaires comme le cirque, la danse ou la chanson. Les discussions sont en cours.

Des discussions sont en cours avec de nouveaux partenaires (CDN de Colmar, Scène nationale de Chalon-sur-Saône) afin de faire bénéficier du Théâtre c'est [dans ta] classe à d'autres territoires.

Le budget global (production-diffusion-sensibilisation) s'élève à 99 K€.

### **3-1-2 Les Scènes buissonnières**

Les Scènes Buissonnières sont nées de notre expérience du Theatre c'est (dans ta) classe et il nous semblait important de déployer un projet pour les plus jeunes, de faire vivre une expérience sensible en jouant sur la rencontre entre des élèves de CM2 et de 6<sup>ème</sup>. En nous adressant à un nombre d'élèves plus restreint, nous nous appuyons sur la complémentarité entre des ateliers de pratique, l'accueil d'une petite forme en classe et la venue des élèves à 1 spectacle dans nos lieux.

Lors de la saison 19-20, le travail des élèves était inclus à la petite forme du spectacle proposé en classe dans l'esprit d'une matinale radio (ils avaient créé des rubriques, des interviews, la programmation musicale...). Cette participation accrue aux enjeux artistiques de la création a permis de renforcer la motivation des élèves et des enseignants au projet.

Pour la saison 20-21, nous avons renforcé les aspects participatifs à la création puisque ce sont les élèves eux-mêmes qui proposent une recreation du spectacle qu'ils ont vu en début de saison. Ils deviennent metteurs en scène, scénographes, chorégraphes et plasticiens.

Nous souhaitons conserver l'ossature des Scènes buissonnières.

L'objectif est de poursuivre la diversité des disciplines proposées via ce projet. Après le théâtre, la danse, la musique, les arts plastiques. Pour les prochaines saisons : hip-hop, art du cirque, de la marionnette ... pourront être au cœur du dispositif.

Nous souhaitons également accentuer la participation des élèves au processus de création du spectacle "grande forme" en imaginant avec les artistes comment il serait possible de retrouver les élèves au plateau. Afin de mettre en valeur cette création, elle intégrera très naturellement le temps fort Y mettre du sien !

Afin de renforcer les liens entre les CM2 et les 6eme, nous avons mis en place un Padlet, un outil numérique qui est une véritable plateforme d'échange entre les élèves, les enseignants, *les artistes, l'équipe des Scènes du Jura et les familles*. On y trouve des photos, des fils de discussions, des articles de presse...etc >> <https://padlet.com/ninasdj/90ea6en2lwm8pozs>

Le budget global s'élève à 52 K€.

### **3-1-3 La série "Les lâchers prises"**

C'est l'idée d'engager plusieurs projets éclatés dans le Jura autour d'un même récit ou d'une même thématique et laisser les jeunes de l'enfance à la vie d'adultes en faire leur propre lecture. Il s'agit d'écrire et de jouer des feuilletons avec le même canevas, de les mettre en pratique et de les assembler lors d'une journée ou d'une soirée dans nos théâtres ou ailleurs.

Le premier à se prêter à l'exercice est notre artiste complice, Kheireddine Lardjam. Nous avons imaginé avec lui le projet *Avoir 20 ans aujourd'hui dans le Jura*. Nous souhaitons donner la parole à des jeunes jurassiens entre 18 et 30 ans pour qu'ils puissent évoquer ce que c'est d'avoir 20 ans aujourd'hui dans le Jura : quelles sont leurs réalités, leurs rêves, leurs peurs.... L'objectif est d'arriver à la création d'une série théâtrale en plusieurs épisodes. Les premiers seront présentés lors du temps fort Y mettre du sien !

Pour constituer le groupe de jeunes, l'objectif était d'avoir des profils les plus éclectiques possibles tant en âge qu'en origine géographique, culture, niveau d'étude...etc. nous avons organisé une "tournée jurassienne" avec l'artiste afin qu'il puisse rencontrer beaucoup de jeunes. Nous nous sommes intéressés particulièrement à 4 villes (Poligny, Lons-le-Saunier, Dole, Morez) dans lesquelles nous nous sommes appuyés sur notre réseaux de relais : établissements scolaires, partenaires sociaux et culturels...

Par ailleurs, le contexte du Covid-19 n'a pas facilité les inscriptions des jeunes à ce projet. En effet, dès le mois de novembre, mois où les ateliers devaient débiter en présentiel nous avons été confinés. Malgré tout, l'artiste et les participants du projet ont trouvé le moyen pour que les ateliers se fassent par le biais de visioconférence. Ainsi, le travail de recherche et d'expérimentation a débuté dès le mois de novembre 2020 avec les 18 jeunes inscrits au projet et les ateliers ont pu reprendre en présentiel en janvier.

Ce premier exemple de lâcher prise nous conforte dans l'idée qu'un projet bien calibré pour le public auquel on s'adresse, assis sur la volonté d'une équipe artistique de prendre le temps de multiplier les rencontres et tout cela en lien avec des relais de territoires bien choisis et convaincus permet de réunir des gens très différents autour de thématiques communes.

Pour les saisons prochaines, nous souhaitons bien évidemment poursuivre cette adresse à la jeunesse. Avoir 20 ans se prolongera sur 2 saisons encore. Nous souhaitons, sur le même canevas, proposer ce type de projet à des publics différents en évitant toujours de s'adresser à des groupes constitués mais en s'adressant aux individus.

Nous serons vigilants à penser la diversité de l'implantation territoriale de ce projet, afin de recueillir à chaque fois la parole la plus représentative des habitants du département.

Le budget sur la saison 2020/2021 s'élève à 15 400 €.

### **3-2 Les actions avec les publics captifs**

En complément des Pas de côté ou des Lâchers prises qui s'adressent à des publics individuels, des publics à capter, nous poursuivons nos liens avec les publics dits captifs. Captifs car ils ont la même pratique artistique ou les mêmes difficultés sociales ou travaillent dans la même entreprise ou tout simplement sont dans la même classe. Le champ d'action est large. Nous souhaitons entreprendre des projets à la seule condition que le désir soit partagé par les partenaires. Notre expérience aux côtés de nombres de partenaires différents nous a permis de mesurer l'étendue des possibilités.

L'objectif de tout cela est de FAIRE AVEC. FAIRE AVEC les artistes bien sûr, mais aussi FAIRE AVEC les autres groupes, avec leurs différences. Dès les prémices de chacun des projets, nous veillerons à ce qu'il ne s'adresse pas qu'à un seul groupe, mais que des temps de rencontre, de partage, de faire ensemble y soient inscrit. Et nous pensons que ces projets du FAIRE AVEC doivent croiser les autres dispositifs : La Fabrique éclatée (cf 2-2-2), les Pas de côté (cf 2-3-3) ou les temps forts *Y mettre du sien !* et *Comme un Bol d'air* (cf 2-3-2).

Le champs des possibles est vaste mais nous pensons orienter nos forces en particulier vers :

### **Le monde du handicap**

Nous avons entamé depuis 2 ans un travail de fond, et donc assez long, avec l'Association des Paralysés de France (APF) afin de faire un état des lieux de l'accessibilité de nos Théâtres et autres lieux. Il a été noté que l'accès physique n'y est pas toujours aisé (cependant l'ouverture du Théâtre de Dole va nous faire faire un bon en avant très important), que peu de spectacles sont accessibles aux porteurs de handicaps visuels ou auditifs (même si chaque saison nous nous efforçons d'accueillir un spectacle doublé en LSF), que nos outils de communication sont également peu accessibles et enfin que nos équipes (comme une majorité de français) peuvent avoir du mal à se positionner face au handicap.

Le constat peut paraître sévère, et même si le Covid-19 a quelque peu freiné cette dynamique, de nombreux chantiers sont ouverts avec l'APF :

- Pour l'accessibilité des lieux représentations : l'APF propose de visiter chaque lieu avec une commission afin de dresser les inconvénients et les avantages de chaque salle et proposer des axes prioritaires d'amélioration
- Pour l'accessibilité des spectacles : nous avons débuté l'analyse de l'installation de boucle sonore ou de gilets sensoriels dans nos lieux. Nous souhaitons également nous rapprocher d'association tel que les Souffleurs d'Images afin de faciliter l'accès aux spectacles pour les personnes non ou malvoyantes.
- Pour l'accessibilité de nos outils de communication : l'APF se propose également de nous accompagner notamment sur l'utilisation des outils numériques adaptés.
- La formation du personnel : l'APF propose des formations, notamment pour les personnels d'accueils, afin que nous puissions plus facilement nous adapter aux différents handicaps (physiques, psychiques ou mentaux)

Nous avons la chance, malgré ces contraintes, que les structures du handicap fréquentent assidûment nos programmations. Il nous est dit régulièrement que nous pallions aux contraintes techniques par un accueil chaleureux et individualisé qui compense en partie le reste.

### **Le champs social**

De belles expériences ont déjà existé avec des partenaires du champs social comme avec le collectif d'associations de réinsertion par le travail Archipel (Adapemont, Oasis, Elan, ADLCA, Epart, CTFC et Air - bassin ledonnien) ou encore avec l'association CoopAgir (Dole).

Nous souhaitons nous appuyer sur ces réussites pour tisser un lien concret et pérenne avec les structures type Maison de quartier du département et en particulier celles de Dole et de Lons. Des liens existent, des projets voient le jour mais tout est presque à refaire chaque saison notamment à cause du turnover important dans les équipes d'animation.

Nous travaillons avec la Maison Commune (Lons-le-Saunier) à une meilleure connaissance de nos réalités respectives et surtout nous anticipons énormément la mise en place des projets. Un bon exemple, nous imaginons un projet commun autour du spectacle *Soupirs du Pudding Théâtre*, nous avons mis en place les premières rencontres entre les artistes, la maison commune et les Scènes du Jura en septembre 2020 pour un projet qui verra le jour en juin 2022.

Nous nous appuyons également sur notre temps fort *Y mettre du sien !* qui est l'occasion de valoriser le savoir faire de chacun, les initiatives des uns et des autres et de permettre la rencontre plus aisée de personnes qui ne se seraient peut-être jamais rencontrées ailleurs.

Un outils qui doit nous permettre d'accueillir plus facilement les personnes en grande difficulté sociale : LE BILLET SUSPENDU. Inspiré du concept du café suspendu, il permet d'offrir des places de spectacle à des personnes qui n'en ont pas les moyens. Le billet coûte 20€, il est acheté au préalable par un donateur inconnu ayant droit à une réduction fiscale. La place est utilisable par une personne bénéficiant des minima sociaux.

Nous souhaitons aussi mettre en place des expérimentations pour toucher des secteurs qui peuvent paraître éloignés de nos préoccupations.

Dans le milieu sportif, des croisements entre les disciplines du spectacle vivant et le sport semblent faciles à inventer comme le montre l'exemple du lien qui s'est créé avec l'Union Sportive Doloise Rugby. En effet, nos locaux sont voisins à Dole et par une simple rencontre fortuite, nous nous sommes rendus compte que nous partageons des valeurs communes (solidarités, partage, collectif...). Par la suite, l'association nous a accompagné pour l'organisation d'une soirée de lancement de saison, nous leur avons prêté La Fabrique pour leur assemblée générale et des membres du rugby club fréquentent dorénavant régulièrement les saisons de la scène nationale. C'est la connaissance mutuelle qui a permis ce rapprochement et c'est ce que nous comptons mettre en place avec d'autres clubs sportifs en imaginant, par exemple, proposer un pas de côté sur un stade de foot, dans une piscine ou sur un site de saut à ski.

Dans le monde de l'entreprise nous souhaitons renforcer les liens existants avec les salariés des entreprises du club des mécènes (cf 5-2) ou installer une relation forte avec les commerçants voisins de nos Théâtres. Des choses concrètes devaient déjà être mises en place mais elles ont été avortées par la COVID.

Un pas de côté organisé par Frank Micheletti au théâtre de Lons-le-Saunier devait réunir les commerçants de la place de la Liberté qui ont le théâtre sous les yeux toute la journée et n'y entre pratiquement jamais.

Et l'équipe artistique du collectif Eskandar de Samuel Gallet devait s'immerger une semaine en résidence au sein de l'entreprise Diager à Poligny afin de rencontrer les salariés et de collecter leurs témoignages pour la création du spectacle *Conjuration*.

Ce sont ces expériences, au plus proche de la réalité du monde de l'entreprise, qui nous faciliteront les connexions avec les salariés et les entrepreneurs.

Nous poursuivrons bien évidemment nos efforts pour garder les liens anciens que nous avons avec différents secteurs, différents groupes.

Avec le milieu des pratiques amateurs (théâtre, danse, musique...), nous souhaitons multiplier les contacts avec des structures culturelles partenaires. Pour exemple de ce que nous souhaitons développer : une Masterclass de Leïla Martial en lien étroit avec le conservatoire à rayonnement départemental du Grand Dole se déroule en avril 2021 ou encore les ateliers de danse de la compagnie Pernette à destination d'enfants et d'adultes que nous organisons avec Le Colombier des arts de Plaineoiseau dans le cadre de notre temps fort Comme un bol d'air en mai 2021. Les 2 temps forts Y mettre du sien et Comme un bol d'air sont d'ailleurs imaginés avec une présence forte des pratiques amateurs pour compléter la programmation de spectacles professionnels.

Avec les partenaires de l'éducation nationale nous développons généralement une vingtaine de projets dans une douzaine d'établissements qui vont de la sensibilisation à la semaine culturelle en passant par l'atelier théâtre ou les quelques heures d'initiation et complété par une école du spectateur. Ce à quoi ce rajoute les projets "phares" : le théâtre c'est (dans ta) classe et les Scènes Buissonnières, mais aussi des projets plus innovants, plus étonnants comme le projet du collège St Exupéry à Lons-le-Saunier dont une partie prend la forme d'ateliers théâtre/spéléologie dans une grotte du Jura avec les professeurs de sports et la comédienne Céline Chatelain autour de son spectacle *Nos Sommets*. Dans le futur, nous veillerons à rééquilibrer les actions à destination du 1er et du 2nd degré.

Nous n'oublions pas le monde de l'enfance et les familles en imaginant une programmation et/ou des ateliers de pratique pendant les vacances scolaires notamment à destination des très jeunes.

Le budget global alloué sur 2020/2021 est de 144 000 €.

## **4- Les Scènes du Jura dans son environnement**

### **4-1 Transition écologique pour un projet éco-responsable**

Depuis de nombreuses années, les alertes scientifiques nous rappellent la vulnérabilité de nos modes d'organisation et de vie en société. Le milieu culturel doit s'inscrire dans les efforts nationaux pour répondre aux défis du changement climatique, de l'appauvrissement de la biodiversité, de la raréfaction des ressources et de la multiplication des risques sanitaires.

Le ministère de la Culture a établi une stratégie de développement durable. Elle est notamment fondée sur les principes de la responsabilité sociale des organisations (RSO).

Les Scènes du Jura s'organisent pour imaginer des solutions adaptées aux nouveaux enjeux. En effet, conscientes qu'elles doivent faire évoluer leur modèle de développement à l'aune de la transition et de la lutte contre le changement climatique, les Scènes du Jura ont intégré la question environnementale à leur projet.

**Le plan d'action s'inscrit dans le calendrier suivant :**

→ saisons 2020/ 2021 et 2021/2022:

Les Scènes du Jura font un double travail :

Tout d'abord à l'image des démarches de développement durable menées par le ministère de la Culture dans le cadre *des Ecogestes, c'est tout un art*, elles engagent une démarche volontariste pour déployer des mesures concrètes à destination de l'équipe et des usagers des Scènes du Jura.

Et également, des rencontres entre les salariés ont été organisées et se poursuivent pour échanger sur le principe du Brainstorming. De nombreuses propositions ont été faites sur les éclairages, l'isolation des fenêtres, la consommation de fluides en période de vacances, l'achat de bouteilles en verre... Certains axes ont d'ores et déjà été mis en place : achat d'un vélo électrique, isolation, achat de bouteilles. Une salariée a suivi une formation avec l'Observatoire des Politiques Culturelles intitulée « Intégrer les enjeux environnementaux aux projets culturels »

L'équipe a pris contact avec le Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement afin d'organiser des formations. Dans un premier temps 5 délégués écogestes seront formés chacun pour sensibiliser leurs collègues à une thématique, cela permettra de travailler efficacement et de façon transversale entre les services et les thématiques.

La sensibilisation débutera par des informations et de petits actes au quotidien que chaque salarié pourrait s'approprier, peu importe son service et ses missions.

Des actes seront suggérés aux usagers afin d'évaluer leur implication dans notre démarche

Cette première étape permettra un auto diagnostic et la rédaction d'une charte interne de la transition écologique des Scènes du Jura

Fin 2022 la charte sera rédigée, le travail de sensibilisation des équipes ancré et nous pourrons passer à une deuxième étape

→ saisons 2022/2023 et 2023/2024

Chaque service aura pour mission de diminuer de moitié son empreinte carbone (Relations publiques /Communication – technique – administration – convivialité...)

La formation des 5 délégués se poursuivra, et de nouveaux salariés seront formés pour aller plus loin.

Une nouvelle charte, partagée avec les artistes, les partenaires et éventuellement les usagers sera envisagée

Enfin, la structure souhaiterait que l'objectif « zéro plastique » soit opérationnel en 2024.

## **4-2 Les Scènes du Jura dans leur Ecosystème**

### **4-2-1 Les Théâtres au coeur de la ville, au coeur des vies**

Le Théâtre de Lons-le-Saunier, La Fabrique et le Théâtre de Dole doivent être des lieux conviviaux et chaleureux où l'on se retrouve en famille, entre amis ou juste avec d'autres pour partager le plaisir de la création artistique mais pas seulement !

Imaginons les Théâtres comme des lieux de vie où il est possible de travailler, se restaurer, lire, échanger en dehors des soirées de spectacle, des lieux accessibles, d'ouverture et de rencontres. Un lieu connecté, partagé avec le territoire, ses habitants et les artistes. Avec l'aide des outils numériques, de partenaires associatifs et du collectif des bénévoles nous proposons une ouverture et un programme d'activités en dehors des représentations faisant la part belle à la convivialité, la rencontre et la créativité.

Pour ce faire nous avons commandé une scénographie de nos lieux ludique et joyeuse à 2 artistes plasticiennes du Jura : Isabelle Jobard et Chloé Lebert.

Certaines idées devaient déjà se mettre en place la saison 2020/2021 :

- les Lundis Papotes où nos foyers devaient être ouverts un lundi par mois de 12h et 14h et permettre aux gens de venir y déjeuner accueillis par l'équipe de relations avec les publics accompagnée ou non d'artistes pour discuter, échanger, passer du bon temps et pourquoi pas avoir des idées à développer.

Une fois par trimestre les Papotes en vadrouille se déplacent au plus près des habitants sur un marché, dans une médiathèque, un café.

- La garderie éphémère, un espace pensé pour que les parents puissent faire garder leurs enfants "sur place" le temps d'assister à une représentation. Lors de certains spectacles, en fonction des horaires et des dates, un système de garderie des enfants n'ayant pas l'âge pour le spectacle est proposé dans les Théâtre de Lons-le-Saunier et de Dole. Des espaces ludiques pensés pour eux sont installés. Une équipe d'animateurs partenaires ou bénévoles est présente pour leur proposer des activités culturelles. Nous le savons bien la garde des enfants complique souvent la venue des actifs ou des familles monoparentales au spectacle.
- La ruche est un espace lui-aussi dédié aux jeunes. Dans un univers pensé pour eux, nous leur proposons des activités culturelles en lien avec notre programmation. Lors de demie-journée ils sont accueillis par des artistes ou des professionnels présents pour partager avec eux une expérience sensible comme des ateliers, des lectures, des après-midi jeux musicaux...

## **4-2-2 Les “Before et After” – La soirée spectacle**

Il s'agit de rendez-vous, à rythme variable, avant ou après les représentations pour rencontrer les équipes artistiques, déguster des vins à l'aveugle en présence des producteurs, organiser des démonstrations de cuisine, des sets de musique orchestrés par les élèves d'un conservatoire ou des groupes locaux, poursuivre la soirée avec un DJ-set ou venir mixer en apportant ses vinyles fétiches...

Cette programmation ne suit pas le rythme habituel de la saison mais voit le jour au grès des envies et des opportunités. Elle pourra être proposé au trimestre voire au mois.

Dans un premier temps, le collectif des bénévoles (cf 4-2-3) et l'équipe pourraient être à l'initiative de cette programmation. Très vite elle doit pouvoir brasser les publics, être à l'initiative de toutes les forces du territoire. Afin de rendre possible ces propositions quel que soit le lieu de représentation, nous avons développé un bar itinérant “le Bistro d'à côté” qui permet en toutes circonstances de proposer une restauration un service de vin chaud ou de citronnade, des livres, des BD ou des disques des artistes de la saison.

Bien que possiblement prolifique, nous sommes les garants de la qualité et de la faisabilité de ce qui sera proposé.

## **4-2-3 Le collectif des bénévoles**

A l'image des collectifs de bénévoles qui gravitent autour des Scènes de Musiques actuelles, notre envie est de réunir des passionnés de théâtre, des habitants prêts à donner de leur temps pour participer à une aventure collective.

Ce groupe de bénévoles a pour mission de soutenir l'équipe professionnelle pour : la logistique d'accueil des artistes et des publics, l'organisation et l'animation d'événements, le soutien aux relations publiques et à la communication, la technique. Il pourra être à l'initiative d'actions pour favoriser le lien social et la convivialité (tenue des points de restauration, animation des apéros...).

Preuve marquante de cette dynamique, nous avons organisé en janvier une réunion avec des potentiels bénévoles pour la mise en place du temps fort *Y mettre du sien!*. Résultat : dans la semaine qui a suivi l'annonce, plus de 40 inscrits.

Au-delà de l'objectif premier qui était de constituer ce collectif afin d'être encore plus ancré sur les réalités du territoire, nous nous rendons compte que ces 2 saisons particulières nous ont éloigné de certains publics, et quand nous relancerons la machine, il nous semble indispensable de pouvoir nous appuyer sur un réseau de relais, d'individus convaincus à nos côtés afin de démultiplier les forces à l'échelle du département. Et le Collectif des bénévoles sera un maillon de cette chaîne.

#### **4-2-4 Les Scènes du Jura 2.0 – Déployer un écosystème numérique**

Il est indispensable de penser aux outils numériques et aux potentialités qu'ils offrent. Opérer une convergence entre ces outils et la pratique artistique vient nourrir un écosystème digitalisé. L'utilisation ou la création d'applications spécifiques voire une WebTV lors d'un atelier animé conjointement par un artiste et un technicien sont des possibilités.

Il faut avouer que le numérique n'était pas une force des Scènes du Jura. Cependant nous avons déjà mis en place des chantiers importants sur ce thème.

Une évolution majeure a été la mise en place de la billetterie en ligne, puis dans une deuxième phase celle du billet numérique. Dorénavant, quelle que soit l'heure, le lieu, un spectateur peut acheter et imprimer (ou conserver sur son téléphone) son billet. Cette mise en place a été saluée par bon nombre de spectateurs (et non spectateurs d'ailleurs).

Nous avons entamé avec une partie de l'équipe la mise en place d'un outil numérique de suivi de projet en mode "participatif" (Trello). Avec l'espoir que cela puisse améliorer notre efficacité mais également la communication interne sur les projets.

Pour l'éducation artistique et culturelle, notre équipe de relation avec les publiques se forme à l'utilisation des Padlet qui permet là aussi de multiplier la surface d'échange entre tous les participants d'un projet, de façon plutôt simple et ludique (en vrai avantage pour les plus jeunes)

Nous venons de revoir l'habillage et certains contenus du site internet pour le rendre plus simple d'accès, nous allons réfléchir à sur son contenu. Il ne nous paraît plus opportun qu'il ne soit qu'une simple déclinaison de la plaquette version papier. Nous pensons à le rendre plus interactif, plus complet, en y ajoutant des contenus numériques réalisés en interne : capsules vidéo d'interview d'artistes, de relais, de mécènes, de spectateurs, des vidéos des actions moins visibles de la Scène nationale : les projets d'EAC, les montages techniques, des interviews du personnel... Et nous souhaitons également que notre site puisse être enrichi par les artistes ou les spectateurs eux-mêmes sur le modèle des Padlet.

Pour développer tout cela, nous veillerons à accueillir un stagiaire et/ou volontaire en service civique spécifiquement sur ces missions.

Nous souhaitons également parfaire notre infrastructure numérique interne en améliorant les possibilités pour les salariés d'avoir accès à l'ensemble de nos données quel que soit le lieu où ils sont (à leur bureau, en rendez-vous ou en montage technique sur le territoire, chez eux...etc).

L'expérience des confinements nous a montré que, correctement organisé, le travail à distance pouvait avoir ses avantages, et particulièrement dans une structure multisite comme la nôtre. Afin d'éviter certains temps de trajet, nous réfléchissons à équiper nos lieux d'un espace dédié au travail en visioconférence qui devra également permettre d'accueillir des

espaces de travail correct pour les salariés qui ne sont pas sur leur lieu de rattachement (bureaux partagés). Ces espaces pourront naturellement servir aux équipes artistiques que nous accueillons.

Sur la question du numérique, il est indispensable que nous nous appuyions sur le réseau des partenaires qui pour certains sont à la pointe sur ces questions. Nous sommes déjà en lien avec le réseau CANOPE (sur la question de la médiation numérique) ou encore avec les services numériques du Conseil départemental du Jura (pour les aspects liés à l'infrastructure).

#### **4-2-5 La circulation des publics, le covoiturage**

L'organisation des transports collectifs le soir des spectacles est un enjeu d'aménagement du territoire et de démocratisation culturelle autant qu'un éco-geste ! Elle est dans les gènes des Scènes du Jura et le restera.

Afin d'élargir et de maîtriser les coûts de ce service, nous avons mis en place un service de covoiturage qui devrait permettre d'étendre le service de transport sur l'ensemble du territoire jurassien. Ce service est une plateforme en ligne (adossé au site des Scènes du Jura mais autonome) sur le mode collaboratif où chacun peut partager ses demandes ou ses offres de covoiturage liés à un spectacle.

Pour rendre la démarche plus attractive nous pensons matérialiser des places de parking réservées aux abords des Théâtres pour faciliter l'accès aux covoitureurs ou encore offrir une boisson (sans alcool) au chauffeur...

#### **4-2-6 La vie de l'Association, les réflexions partagées**

Penser, débattre et agir nécessitent d'être en lien constant avec les membres qui composent l'Association des Scènes du Jura, les élus, les personnalités qualifiées et les membres associés.

Nous souhaitons multiplier les temps d'échanges, traiter ensemble les questions d'organisation de la structure et partager des expertises sur les enjeux sociaux et territoriaux. Des commissions se réunissant hors temps d'assemblée générale ou de conseil d'administration verront le jour pour aborder toutes ces questions et réuniront donc des membres du personnel, des membres de l'association, des élus et également des personnes ressources sur les thématiques abordées (l'accueil du public, les considérations écologiques, les espaces de vie...

## **4-2-7 La Communication**

L'axe de communication a déjà bien évolué avec pour maître mot : simplicité. La charte graphique a été revue en laissant plus de place au dessin et aux espaces "vides", blancs afin de faciliter la lecture de l'ensemble des documents (web et print).

Nous souhaitons inclure plus fortement la part du numérique dans la communication afin d'ouvrir les biais de communication vers un public plus large et également maintenir les coûts liés à ce domaine.

Nous ouvrons cette année le chantier de l'accessibilité de nos outils de communication notamment aux personnes porteuses d'un handicap en lien avec l'APF.

Afin de parfaire l'implantation de la communication sur le territoire, nous mettons en place en 21-22 un état des lieux des biais de communication sur le territoire (relais humains, associatifs, institutionnels, professionnels...)

## **4-3 Les ressources en équipements**

### **4-3-1 Le travail en multi-sites**

L'élaboration d'une saison des Scènes du Jura tient du parcours du funambule. Au-delà des contraintes budgétaires, de l'équilibre des disciplines artistiques représentées et du respect du nombre de spectacles dans chaque territoire, la programmation est en effet aussi soumise à la faisabilité technique. Après avoir passé l'épreuve de validité des besoins de la fiche technique, puis celle du lieu souhaité, l'option mise sur une pièce peut ainsi être retoquée par l'indisponibilité de la salle à la seule date possible.

L'un des obstacles le plus important demeure toutefois celui du respect des contrats techniques. Trop souvent, le choix d'une œuvre est contrarié par des impossibilités d'ordre physique et architecturale : plateau en pente, ouverture du cadre trop restreinte, plafond trop bas, trop faible puissance électrique, absence de grill, absence de gradin, occultation impossible, insuffisance des issues de secours, jauge trop réduite.

La grande majorité de nos lieux de diffusion n'est pas (ou très peu) adaptée à l'accueil de spectacles professionnels et créés dans des espaces dédiés. Malgré cela, nous engageons des discussions serrées avec les régisseurs et les metteurs en scène afin de pouvoir trouver des arrangements et des adaptations permettant l'exécution de l'œuvre dans des conditions proches de celles de sa création, ce qui implique un travail conséquent en termes d'échanges téléphoniques, d'envois de plans et de photos, ainsi que de très nombreuses visites sur les sites.

Le multi-site exige également une logistique importante, plus particulièrement pour la préparation des matériaux à transporter sur les lieux d'exploitation les plus éloignés de nos bases de Lons-le-Saunier et de Dole (pour Foncine-Le-Haut, compter 3 heures de route aller/retour)...

Les contacts avec les responsables des salles et les services techniques municipaux (quand ils existent) participent à la réussite de nos opérations. Au fil des années, nous nous attachons à entretenir des rapports privilégiés avec toutes ces personnes et intervenons très régulièrement auprès d'elles pour des conseils sur l'équipement de leur salle ou du prêt de matériel. Malgré des démontages tardifs, nous prenons le temps de remettre les lieux en état et procédons, si besoin, à un nettoyage complet le lendemain matin.

Chaque saison, 1 ou 2 spectacles sous chapiteau sont accueillis dans des espaces non prévus à cet effet. Le service technique des Scènes du Jura est en première ligne pour repérer les éventuels lieux d'implantation dans les communes et obtenir l'accord (comme la confiance) des maires. Leur travail de préparation est tout à fait considérable : métrage, relevé de la nature du sol et des réseaux souterrains, branchements forains, location de sanitaires, location d'engins de chantier, accessibilité des camions, établissement du dossier de sécurité, etc.

La durée des trajets, les conditions météo, les possibilités de restauration, la récupération des clefs de salle, l'état des lieux, le nettoyage, la disponibilité et l'état des véhicules sont autant de contraintes à prendre en compte pour l'organisation de l'équipe technique des Scènes du Jura, qui a appris - parce qu'à toute chose malheur est bon - à réaliser des prouesses et à déployer des trésors d'imagination...

### 4-3-2 Les lieux utilisés par les Scènes du Jura

#### Les lieux en gestion directe

##### Le Théâtre de Dole

Courant décembre 2021 aura lieu la réouverture du théâtre à l'italienne de Dole, après 5 ans de travaux. Tout a été refait, dans le respect de l'édifice sous la houlette d'un architecte et selon les recommandations des Bâtiments de France.

Les peintures, les fauteuils, les parquets, la scène et le grill, tout a été refait et réfléchi, ainsi que la structure extérieure (toit et façade).

Les travaux ont permis une grande amélioration du confort des spectateurs et des artistes qui devraient se réjouir de ce nouvel équipement, comme se réjouit déjà l'équipe des Scènes du Jura. Confort agrémenté du plaisir des yeux, avec un travail de peinture particulièrement remarquable au niveau du foyer et de la coupole.

La jauge est de passée de 350 à 400, et le plateau est désormais de 160m<sup>2</sup>.

La première saison de programmation sera pour les Scènes du Jura, une phase d'apprentissage et de rodage du lieu, qui permettra de tester l'outil, que ce soit pour la diffusion ou pour les résidences de créations.

Elle permettra de découvrir toutes les capacités

- **techniques** (accès décor, monte-charge, grill technique, scène en pente...),
- **d'accueil du public** (accessibilité, billetterie, salle de spectacle, foyer, qualité de la visibilité, qualité auditive, confort du spectateur...),
- **de contraintes du bâtiment** (sécurité incendie, accueil des artistes, du public et notamment PMR...),
- **d'exploitation du lieu** (ergonomie des bureaux, partage des espaces, lieux de vie...)

Une étude en lien avec les services municipaux est en cours pour équiper le Théâtre de Dole: outils et matériels efficaces et modernes (en son, lumière et équipement plateau). L'équipement des bureaux devra également être pensé et réfléchi pour une bonne ergonomie.

Cela supposerait d'avoir à demeure, dès l'ouverture, un parc de projecteurs, un système de diffusion Son adapté à l'acoustique de la salle et pouvant répondre au maximum de type de spectacles, un équipement scénique, comprenant les différents jeux de rideaux permettant l'habillage de la scène, un jeu de tapis de danse et des praticables.

A noter : Le matériel investi dans le Théâtre de Dole pourra être complémentaire à celui déjà utilisé à La Commanderie.

### **Le Théâtre de Lons-le-Saunier**

Théâtre à l'Italienne d'une jauge totale de 600 places assises, celle-ci est réduite à une moyenne de 450 places offrant une bonne visibilité. Réparti sur 4 niveaux, il offre néanmoins un accès PMR.

Le plateau est de 154 m<sup>2</sup>, il est doté d'un rideau de fer. Un grand foyer permet des moments de convivialité avant et après les spectacles. Une salle de répétition (Paul Seguin) permet un accueil de résidence dans de bonnes conditions.

Entre 2010 et 2013, la façade occidentale, la salle de répétition et la totalité des toitures ont fait l'objet de travaux de restauration. Mais le bloc-scène, lui, n'a toujours pas été restauré - malgré l'équipement de ponts motorisés et l'adjonction de deux passerelles latérales.

Le confort des sièges, la beauté du lieu et la proximité de l'espace scénique contribuent en partie au succès de sa fréquentation.

### **La Fabrique (Dole)**

La rénovation de la salle a été nécessaire pour pallier à la fermeture du théâtre de Dole. 7 mois après le début des travaux, la nouvelle Fabrique ouvrait ses portes en 2016, profondément transformée. La salle a été complètement refaite aussi bien du côté scénique, que de l'accueil public. La jauge est de 234 places, la scène est de plein pied et le plateau de 65 m<sup>2</sup>. Le grill technique est équipé de perches fixes. Dotée d'un hall d'accueil, d'une billetterie, d'une loge avec douche et de bureaux, la Fabrique est un petit lieu fonctionnel ayant un excellent rapport scène-salle qui permet une véritable proximité avec le plateau.

A noter : Parallèlement, Les Scènes du Jura ont pu en 2015, récupérer la jouissance du bâtiment attenant à la salle (ancien local de l'association portugaise de Dole), pour en faire un lieu de stockage et de maintenance du matériel scénique. Contrairement à la salle, celui-ci n'a pas été rénové. L'espace reste réduit et non chauffé, pour pouvoir être exploité complètement.

### **Les appartements**

La Ville de Lons-le-Saunier met à notre disposition 2 appartements (type F4) dans le quartier des Mouillères et la Ville de Dole 1 appartement (type F4) rue des Arènes. Ces mises à disposition (hors fluides et mobiliers) nous permettent ainsi de réduire les coûts d'hébergement des équipes artistiques accueillies notamment en résidence de création.

## **Les autres lieux équipés, utilisés sur le territoire**

### **La Commanderie (Dole)**

La Commanderie est un lieu approprié pour fédérer un large public. Avec une jauge de 1 000 à 2 400 places, elle recueille une approbation croissante du public, très sensible à ses conditions de confort. Les Scènes du Jura y proposent 8 à 9 rendez-vous par saison de la programmation doloise. L'infrastructure technique de ce lieu nous permet d'accueillir des spectacles qui ne pourraient pas être diffusés dans nos théâtres historiques (décors imposants, équipe nombreuse), tout comme la jauge permet d'imaginer d'y accueillir des personnalités connues.

Quant aux autres espaces utilisables dans le bâtiment, ils permettent la mise en place des caterings, la tenue de réunions très appréciées.

### **La grande salle du Bœuf sur le Toit (Lons-le-Saunier)**

La Grande salle du Bœuf sur le toit est gérée par l'association « Prod'Ij ».

Actuellement, nous n'exploitons ce lieu qu'1 ou 2 fois maximum par saison, la plupart du temps dans le cadre de coréalisation. En effet, les coûts de location sont assez importants et la coréalisation permet de mutualiser les équipements et donc de réduire les coûts.

La nouvelle salle a été inaugurée en septembre 2015, après avoir été totalement repensée pour l'accueil des artistes et du public.

La capacité de la salle est modulable et permet d'accueillir le public sous deux jauges différentes : une jauge assise, sur une tribune à demeure rétractable, 336 places assises et une jauge debout (sans tribune) 900 places.

A noter : le site du Bœuf sur le Toit est doté d'une maison des artistes, qui peut accueillir les artistes, pour de courts ou longs séjours, ce qui permet d'envisager des résidences in-situ (Cie Jupon : Mars 2020 et décembre 2020) ou un complément de logement de nos appartements. La maison des artistes (MDA) est composée de 4 chambres (7 couchages), de 3 salles de bain, d'1 grand salon et d'1 cuisine équipée. C'est l'association Prod'Ij qui la loue aux opérateurs culturels du secteur.

### **L'oppidum (Champagnole)**

Construite au début des années 2000, cette salle des fêtes de Champagnole entièrement modulable, dont les équipements techniques peuvent s'adapter à tout type de spectacles, accueille jusqu'à 450 personnes assises. Les Scènes du Jura utilisent l'Oppidum au minimum 4 fois par saison.

A noter : la proximité de la cantine municipale permet facilement de proposer aux équipes (artistiques et techniques) de manger sur place.

## **Les lieux équipés à minima**

### **Saint- Amour : Salle de la Chevalerie**

Après rénovation, la salle de la Chevalerie a été inauguré en 2009.

La salle à dominante cinéma s'est doté lors de ces travaux d'une scène et d'une loge. La scène a été équipée de prises de courant graduables et de prises électriques de forte puissance permettant le branchement d'appareillage plus complexe, cela permet d'accueillir des spectacles plus lourds techniquement.

Dans une deuxième phase de travaux, la commune investie dans un complément d'équipement scénique. Principalement dans de la structure en fixe (ponts motorisés et ponts modulables), permettant l'accroche de rideaux et de projecteurs. La jauge est de 209 personnes pour une scène de 71 m<sup>2</sup>. Le Son est adapté à la diffusion de cinéma. Il n'y a pas de parc de projecteurs.

### **Salins-Les-Bains : salle Notre-Dame**

La salle Notre-Dame est une salle de plein pied (sans scène) située dans une ancienne chapelle. Le lieu est vide de tout équipement scénique. Selon le spectacle accueilli, la logistique matériel et humaine devient une part non négligeable de la mise en place d'un spectacle, aussi bien techniquement que pour l'accueil du public. La jauge sur chaises libres est d'environ 200 places. Il y a néanmoins la possibilité d'y installer un gradin de 100 places. (Combinaison chaises libres + gradin environ 250 places).

### **Morez : Espace Lamartine**

La salle des fêtes de Morez est située au deuxième étage d'un bâtiment comportant une école et une salle d'exposition au rez-de-chaussée.

La salle est équipée d'un ascenseur pouvant servir au matériel (attention volume et charge limités).

L'aménagement récent d'une structure motorisée, et l'adaptation de prises électriques adaptées aux matériels scéniques, a facilité une partie d'un montage technique. Une partie de la scène est modulable grâce à une extension de celle-ci à l'aide de praticables. La jauge de la salle est de 150 à 500 places selon la configuration. Il y a également la possibilité d'y installer un gradin de 100 places. Un rideau d'avant-scène et de fond de scène sont sur place.

### **Un nouveau lieu : Le Hall Lacuzon de Juraparc**

Suite à l'incendie de Juraparc en 2019, ECLA a repensé une nouvelle salle qui permet l'accueil de manifestations dans Juraparc : le hall Lacuzon.

En configuration spectacle, la salle est modulable afin d'adapter les jauges aux exigences du spectacle. Jauge jusqu'à 2500 personnes assises et jusqu'à 5100 debouts.

La salle dispose d'une scène, démontable et modulable d'une superficie de 392 m<sup>2</sup>.

Au-dessus de la scène la salle dispose d'un grill technique équipé de 16 perches électriques, réparties sur toute la surface de la scène.

Le lieu est équipé de diverses trappes réparties contenant le nécessaire aux liaisons des divers appareillages (Rj45, Dmx, puissance électrique...).

La salle, dispose du minimum de matériel scénique, celui-ci comprend, un jeu de rideaux, un jeu de tapis de danse et d'un local équipé de gradateurs. La salle n'est en aucun cas équipé de matériels de lumières et de Son. De fait pour chaque manifestation, le lieu doit être équipé. Cela demande une force de logistique et un coût humain et technique, non négligeable. Ce qui limite le nombre d'intervention à l'année de l'exploitation du lieu, par les Scènes du Jura.

## **Les autres lieux non équipés**

### **Les salles des fêtes de l'ensemble du territoire**

L'idée est de constituer un répertoire des différents lieux sur le territoire des 6 communautés de communes : ECLA (32 communes) // Grand Dole (47 communes) // Communauté de communes de Champagnole/Nozeroy (66 communes) // Communauté de communes Porte du Jura (22 communes) // Communauté de communes Cœur du Jura (66 communes) // Morez – Nouvelle commune Hauts de Bienne.

Pour étendre le réseau des Scènes du Jura sur le territoire et être au plus près des besoins d'un spectacle, (que ce soit pour la diffusion, ou un accueil en résidence), un répertoire des différentes salles des fêtes, et autres foyers ruraux est en train d'être constitué.

Le but est d'avoir connaissance des lieux et ainsi apporter rapidement une réponse quant à la faisabilité des projets, que ce soit au niveau des jauges, des équipements et moyens techniques du lieu, des surfaces d'exploitations possibles et de l'accessibilité du public.

Un repérage in situ des salles est fait par le directeur technique des Scènes du Jura avec, à chaque visite, un référent de la commune (souvent le maire).

**Ce répertoire reprend plan, photos et annotations afin qu'il puisse être partagé à l'ensemble des acteurs culturels du territoire.**

Lors de cette rencontre, hormis la découverte de la salle et ses aspects techniques et logistiques, un échange a lieu sur la vie de la commune, sur les associations locales qui peuvent être forces vives lors de projets sur le territoire, et sur les lieux atypiques extérieurs à proximité, utilisables pour des spectacles en plein air.

Ainsi c'est un vrai lien humain qui est noué entre les Scènes du Jura et l'ensemble des acteurs du territoire.

Le répertoire de ces lieux, souvent équipés au minima (tables, chaises...) et dépourvu de matériels scénique sera également utile pour imaginer un « kit de matériel de tournées » répondant aux besoins les plus larges des lieux visités. L'ensemble de ces fiches d'identité pourra être partagé avec les partenaires.

### **4-3-3 – Les besoins en équipements**

La pluralité des outils mis à disposition participe à l'identité des Scènes du Jura. Cela nous permet de proposer des spectacles allant d'un seul en scène à la présence de 22 artistes sur un même plateau. Cette prouesse est possible grâce à la mutualisation. Notre scène nationale s'appuie en effet sur un solide réseau de collectivités partenaires pour permettre à chaque habitant du Jura d'accéder le plus facilement possible, au plus près de son lieu de vie, à une programmation pluridisciplinaire de qualité et d'envergure nationale.

Notre force c'est de pouvoir installer une scène avec tous les équipements nécessaires dans la plupart des salles du département, en extérieur dans l'espace urbain ou les lieux patrimoniaux. Les projecteurs, les consoles sons, les perches, ... sont transportés d'un site à l'autre toutes les semaines.

Dans le même temps, l'évolution des scénographies contemporaines, le recours au numérique et aux nouvelles technologies nous obligent à augmenter les charges de location de matériels faute de pouvoir répondre aujourd'hui aux demandes des fiches techniques des spectacles accueillis.

Il est donc nécessaire de réunir l'ensemble des collectivités partenaires pour accompagner un plan pluriannuel d'équipements scéniques. Ce matériel sera conçu et dédié exclusivement à l'itinérance et pourra être partagé avec d'autres structures. L'objectif est d'alléger le budget de fonctionnement notamment des techniciens qui assurent démontage et remontage des équipements dans les Théâtres de Dole et Lons-le-Saunier.

**Un projet d'investissements pluripartites** est imaginé pour répondre à plusieurs objectifs :

- Renouveler les matériels obsolètes et recourir aux nouvelles technologies moins énergivores dans le souci de limiter l'empreinte écologique des Scènes du Jura.
- Augmenter les parcs de matériel de Lons-le-Saunier et Dole, pour permettre de diminuer les frais de montages, démontages et transports entre les sites et réduire à nouveau notre empreinte écologique, tout en permettant la simultanéité des programmations.
- Envisager l'aménagement de deux lieux dévolus au stockage et à l'entretien de notre parc de matériel : un à Dole et un à Lons le Saunier.
- Disposer d'un matériel mobile sous forme de « kit » permettant l'aménagement de tout type de salles ou de lieux extérieurs.
- Réinjecter les économies réalisées au budget pour développer l'activité artistique.

Dans le cadre des partenariats et des soutiens des Scènes du Jura avec les structures et compagnies du territoire, ces équipements pourront être partagés. L'expertise de l'équipe des Scènes du Jura permettra d'organiser les mises à disposition et d'assurer l'entretien de ces matériels. Cette mutualisation sera génératrice d'échanges, de coopérations nouvelles et d'économies à l'échelle du territoire.

Ce projet est construit sur une programmation pluriannuelle de 5 années pour permettre à l'ensemble des collectivités partenaires des Scènes du Jura d'apporter une contribution déterminante à ce projet d'investissement tout en limitant l'impact annuel de ce soutien sur le budget de la collectivité.

## **5-Le Fonctionnement**

### **5-1 Les ressources humaines**

L'organisation du travail qu'engendre le multisite nécessite une adaptabilité accrue.

Il sera indispensable d'avoir une réflexion sur les espaces de travail dans les 2 sites. La qualité et l'efficacité du travail dépendront de notre capacité à installer l'équipe dans des bureaux plus fonctionnels.

### **Le management**

La forme de management que nous souhaitons pratiquer est qualifiée d'incitative voire horizontale. Elle facilite les initiatives pour renforcer l'implication et favoriser l'application de chacun. Nous motiverons chacun à s'investir dans le projet proposé, et les aiderons à trouver les solutions idéales en laissant la place aux suggestions. Nous garantirons un meilleur travail d'équipe et développerons un management par projet. Au besoin, un accompagnement favorisera l'adaptation au changement pour chacun des membres de l'équipe et s'inscrira

dans le cadre des parcours de formation continue. Ainsi le travail engagé auprès de l'équipe encadrante avec l'entreprise KAIROS permet à chacun de comprendre ses propres motivations et de les exploiter au mieux en adéquation avec les autres membres de l'équipe. La méthode de « Management Drive », qui est ici mise en place, vient des pays scandinaves a fait ses preuves pour un management transversal.

Dans le cadre de ce management participatif et impliquant l'équipe, un **Comité de Programmation** a été mis en place, regroupant plusieurs membres de l'équipe : directeur technique, secrétaire général, administratrice de production et administratrice entourent le directeur pour construire ensemble la programmation.

Même si chacun est force de propositions artistiques, et analysera la répartition des jauges, des disciplines pour une répartition harmonieuse de la programmation sur le territoire. chacun son rôle. Chacun a des missions spécifiques :

Le secrétaire Général aura une attention particulière sur les propositions jeune public, le lien avec les JMF et Coté Cour. Il sera un lien aussi pour le Théâtre c'est dans ta classe, les Scènes Buissonnières, et tout le travail de construction de l'EAC.

Le directeur technique regardera la faisabilité technique afin de proposer les lieux adaptés sur l'ensemble du territoire, il sera le relais auprès de ces lieux concernant leur réservation. Il aura également un regard professionnel sur la compatibilité entre calendrier de programmation et masse de travail de l'équipe technique. C'est enfin lui qui chiffre le budget technique.

L'administratrice de production fera le suivi du planning de programmation et des repérages de spectacles. Elle aura une attention particulière au suivi des propositions artistiques des artistes complices, aux compagnies implantées en region BFC, aux formes hybrides et aux collectifs.

L'administratrice assurera le suivi du budget global et des budgets par spectacle. Elle aura une attention particulière sur les coréalizations et les projets « tout terrain ». C'est elle qui confirmera les dates aux compagnies après négociation financière.

Le directeur quant à lui sera source de propositions, finalisera et tranchera. C'est lui qui mesurera les enjeux politiques de chaque programmation sur chaque territoire. Il apportera une attention sur les partenariats avec les structures culturelles régionales, nationales et internationales.

A ce comité sera associé, chaque année, un des artistes complices de la maison : en 2021 : Franck Micheletti, en 2022, Leila Martial, en 2023, Quentin Claude et Marion Even, en 2024 Marine Mane et en 2025 Kheireddine Lardjam.

Ces artistes pourront nourrir le projet de leur regard d'artistes, apporter dans les échanges du dialogue et un point de vue différent.

Ils auront également en charge la programmation de temps forts (par exemple « Y mettre du Sien !»), tels des parrains d'évènements.

## **Les pérennisations, évolutions, perspectives de développement**

A noter, il n'est pas prévu d'augmentation significative de la masse salariale. Elle n'évolue d'ailleurs que de 3.97% entre 2021 et 2024, soit 1.32% par an.

Néanmoins, la volonté est bien d'asseoir l'existant. Des postes, souvent rendus possibles grâce à des emplois aidés doivent pouvoir être pérennisés sans aide.

Les deux cadres de direction (Groupe 3 (Directeur technique et Secrétaire Général) seront installés sur un forfait jour dans le cadre d'un accord d'entreprise, afin de penser autrement les plannings.

La promotion du responsable des Relations Publiques en Secrétaire général en janvier 2020 a donné un nouvel élan au service Publics [billetterie/relations publiques/communication] mais a fragilisé le service Relations Publiques qui a perdu un élément d'encadrement. Il est envisagé de restructurer le service RP et éventuellement de proposer à une personne de l'équipe d'intégrer l'équipe cadres afin de reprendre les rênes du service en 2022.

En outre, il apparaît aujourd'hui (et la réouverture du Théâtre de Dole renforce cette idée) que l'embauche d'un intendant/factotum est indispensable : gestion et petit entretien des bâtiments, entretien des véhicules, suivi des connexions multisite internet et problèmes réseaux...

Enfin, l'embauche d'un coordinateur.trice en chargé.e de mission (CDD) pour le suivi du projet FEDER/INTERREG semble indispensable, car même si l'équipe en place pourra s'impliquer dans le projet, le montage et le suivi des dossiers européens est lourd et demande un suivi précis et régulier, en plus de la concrétisation du projet.

## **Les conditions de travail : Un nouvel accord d'entreprise**

À l'occasion de la prochaine négociation annuelle obligatoire (NAO) prévue dans notre convention collective, nous devons avancer sur des pistes concrètes telles que les primes, la compensation du travail en soirée, la mise en place des tickets restaurants, la prise en charge de défraiements pour les intermittents, l'octroi d'une semaine de congés supplémentaires, la mise en place du CET ou le forfait jour pour les cadres.

## **Le document unique**

Le document unique, actualisé tous les ans doit prendre en compte les nouvelles contraintes, car un nouveau risque sanitaire au travail a vu le jour en 2020. Ainsi un protocole sanitaire doit y être ajouté, de façon complète et précise.

## **5-2 Les ressources financières**

### **Recettes propres**

Nos recettes propres ont largement diminué avec la crise sanitaire mais l'objectif est de rapidement retrouver un niveau d'avant Covid-19. Ainsi dès 2022, nous souhaitons revenir à 19%

### **Billetterie**

La Billetterie représente presque 80% de nos recettes propres. L'idée étant de faire progresser ces ressources avec notamment la réouverture du Théâtre de Dole, qui, à sa fermeture pour travaux, avait fait diminuer les recettes.

Dans la perspective de la gestion de ce nouvel équipement, et avec un changement notable des habitudes des spectateurs qui sollicitaient plus de liberté, la grille tarifaire a été complètement repensée dans sa globalité à la rentrée 2020. L'idée étant de supprimer la notion d'abonnement et d'apporter de la souplesse aux spectateurs :

- Dès l'ouverture de la billetterie, tout le monde a accès à tous les spectacles de la saison, avec un placement organisé au fur et à mesure des demandes.
- Aucun choix de spectacles imposés quel que soit le nombre de représentations achetées.

Les tarifs ont été augmentés de 1,5 € en moyenne par place. Néanmoins, l'existence de la Carte [ScèneDu] permet d'avoir tout au long de la saison des tarifs réduits et permettent aux détenteurs de la carte de bénéficier des tarifs similaires à ceux de l'ancienne formule d'abonnement, sans être impacté par la hausse des 1.5€.

Cette nouvelle formule a été saluée par les spectateurs.

### **Mécénat**

La relation de confiance établie avec le secteur économique depuis plusieurs années et les échanges récents sur le projet avec des chefs d'entreprises nous confortent dans l'idée d'un plus fort engagement de leur part. Malgré deux années difficiles (2020 et 2021) pour les entreprises, nous comptons sur un retour de leur engagement identique à 2019 dès 2022 et une augmentation progressive du mécénat à partir de 2023 aussi grâce à la réouverture du Théâtre de Dole. L'objectif est de passer la barre des 9% de recettes propres en mécénat.

### **Prestations**

Concernant les prestations, le nombre de manifestations accueillies (réunions d'entreprises, de banques, galas des écoles privées de danse, spectacles d'associations, des conservatoires, tournages de films...) avait diminué de 1/3, suite à la fermeture du Théâtre de Dole et à l'ouverture du Bœuf sur le Toit à Lons - ce qui avait entraîné une diminution de près de 37 % de nos recettes de prestation. La réouverture du Théâtre de Dole nous laisse de belles perspectives d'augmentation des recettes à ce niveau dès 2022 (+10 000€).

## **Recettes publiques**

### **Subventions de fonctionnement**

Les perspectives actuelles ne nous permettent pas de faire évoluer de façon notable les subventions de fonctionnement. C'est pourquoi nous devons nous assurer de les consolider. Néanmoins, nous espérons le rééquilibrage de la subvention de la Communauté de Communes Porte du Jura par rapport à la subvention de la communauté de communes Cœur du Jura et de celle de la Ville de Morez-Commune nouvelle Haut de Bienne (en rapport avec le nombre d'habitants).

### **Subventions par projet**

Des financements affectés complètent les subventions de fonctionnement autour de projets spécifiques, comme les projets menés en maison d'arrêt de Lons le Saunier, ou à l'hôpital de

Dole. Ainsi le dispositif Compositeur Associé a été attribué pour le projet des Scènes du Jura autour de Leila Martial. Cette aide se concrétise par 25 000€/an sur 2 saisons 2020/2021 et 2021/2022 soit 50 000€ au total.

Evidemment d'autres projets verront le jour, à imaginer avec les partenaires, les territoires et les artistes. Ainsi ces nouvelles sources de financement seront recherchées en direction des dispositifs d'aides accessibles aux projets comme les aides à la création musicale en milieu scolaire par la SACEM, au processus cirque par la SACD, à la tournée territoriale par l'ONDA, aux premières parties ou à la diffusion de salles de spectacles par le CNV, aux projets intergénérationnels en milieu rural par la MSA, à l'inclusion des personnes en situation de handicap par la MDPH, à la coopération par le Relais Culture Europe, des fondations dans le domaine des arts et de la culture ou encore la mise en place d'un financement participatif pour l'achat de "la roulotte des Scènes du Jura". Ces aides à projets atteindront 60 000€ pour 3 ans.

En outre, un projet développé dans le cadre du dispositif FEDER nous permettra de disposer de sources de financement nouvelles. En effet, nous envisageons de co-construire avec des partenaires à l'échelle européenne un projet de coopération via le programme Interreg Franco-Suisse ou Europe créative.

Le projet cherchera avant tout à soutenir la création artistique et la coopération avant de répondre à une logique purement financière. Cette ambition s'inscrira dans le temps. Des premières discussions ont suscité déjà beaucoup d'intérêt et d'envie avec le théâtre AmStramGram de Genève dirigé depuis janvier 2021 par Joan Montpart, avec le Théâtre du Jura à Délémont (Suisse) dirigé par Robert Sandoz, avec le Théâtre du Passage à Neuchâtel (Suisse) dirigé par Robert Bouvier, avec La Fraternelle à Siant-Claude dirigé par Christophe Joneau et avec le Théâtre de Château-Rouge d'Annemasse dirigé par Frédéric Tovany.

## **Perspectives budgétaires**

### **Les Produits**

Nous chercherons à augmenter les recettes propres pour atteindre 19% dès 2022. Avec l'ouverture du Théâtre de Dole, nous pourrions augmenter nos recettes de billetterie (+ 10 000€ - augmentation de la jauge et par de nouvelles catégories de place), tout comme les prestations techniques (+ 10 000€ - refacturation des heures du personnel permanent). Une augmentation des quote-parts de subventions d'investissement sur les trois prochaines années correspondra au plan pluriannuel des équipements scéniques (+ 10 000€).

Le projet Interreg augmentera notablement les subventions publiques (+145 000€)

Quelques pistes de financements collaboratifs pouvant apparaître dans les valorisations :

- **La mutualisation de nos ressources** entre structures régionales pour accompagner la création et la diffusion de spectacles avec les CDN de Dijon et Besançon, avec la Cité de la Voix, avec la Minoterie et Côté Cour...
- **L'échange de services ou le mécénat en nature** :
  - **l'organisation de la garderie éphémère** sera assurée par une association du secteur de la petite enfance qui pourra en échange occuper La Ruche sur d'autres créneaux et ainsi animer des ateliers pour ses adhérents ;

- **l'aménagement de La Ruche** profitera de la récupération de décors de spectacles pour l'enfance. Aujourd'hui de nombreux décors, notamment d'Opéra sont détruits après la tournée des spectacles. Un partenariat sous forme de Mécénat en nature peut facilement avoir lieu avec l'Opéra de Dijon et ou la Minoterie ;
- **des échanges de services** entre l'occupation de salles ou de prêts de matériel et l'animation des after et before avec les conservatoires ou les écoles de musique seront facilement opérationnels.

### **Les Charges**

Nous chercherons à maintenir les ratios entre les lignes de charges. A l'échéance de 2024 : 49 % pour les charges artistiques, 40 % pour la masse salariale et 11 % pour les charges de gestion. L'augmentation des charges liées à l'accueil des spectacles suivront l'indice des prix à la consommation pour garantir le même rythme de l'activité. Les aides aux résidences soutenant la Fabrique éclatée atteindront 55 K€ par an. Le maintien des frais techniques liés à l'accueil des spectacles ne sera possible qu'à condition de l'investissement des équipements scéniques. Les dotations aux amortissements augmenteront en fonction de ces investissements. La masse salariale augmentera de moins de 4% sur les 4 ans correspondant à l'évolution de la convention collective (négociation annuelle des salaires et ancienneté). Les charges de gestion seront maîtrisées et la recherche d'économie sera toujours de mise.

## CONCLUSION

Le contexte, les formes artistiques et les modalités de rencontre du public changent. Nous sommes là pour réinventer nos façons de faire. Nous serons encore plus collaboratifs avec nos partenaires, avec les habitants et aussi dans la manière d'impliquer les équipes.

Nous souhaitons FAIRE CORPS avec les artistes, la population, l'équipe, les partenaires, les élus.

Nous expérimenterons tous ensemble. Nous le ferons au présent. Nous le ferons avec souplesse et engagement, à l'écoute des espaces de vie.

Les orientations déployées dans cette CPO constituent un ensemble profondément vivant et interactif. Nous serons les porteurs de ce projet, plus que des programmeurs d'actions, nous le construirons avec d'autres et en contact avec la population et des artistes.

Notre objectif sera de montrer combien la porosité est riche. Une voie unique dans un processus de création n'existe pas. Nous parcourons une multitude de chemins de traverse qui tous concourent à nourrir l'acte créatif.

Nous n'hésitons pas à convoquer ici des artistes très identifiés du grand public, mais aussi à programmer des découvertes totales, en nous appuyant sur la confiance que la population veut bien nous accorder aujourd'hui.

La question des usages de nos lieux doit être très ouverte comme le fait de s'ouvrir à d'autres partenaires, à d'autres personnes.

Nous allons sans doute amplifier les projets dans l'espace public et en projection sur les territoires. Il nous faut aller plus encore là où vivent les habitants. Nous avons déjà commencé, ce sera renforcé dans les saisons à venir, dans les villages, dans les quartiers comme dans les centres-villes.

Nous proposerons, nous tenterons nous mettrons en place et nous serons patients.  
Nous ferons rayonner cette scène nationale si particulière et si attachante.

**Les Scènes du Jura - Budget Prévisionnel 2021-2024 - Charges HT**

	Budget Prévisionnel 2021	%*	Budget Prévisionnel 2022	%*	Budget Prévisionnel 2023	%*	Budget Prévisionnel 2024	%*
<b>CHARGES ARTISTIQUES</b>	<b>1 164 241 €</b>	<b>46%</b>	<b>1 235 450 €</b>	<b>47%</b>	<b>1 319 000 €</b>	<b>49%</b>	<b>1 332 750 €</b>	<b>49%</b>
<b>60 – Achats</b>	<b>528 602 €</b>	<b>21%</b>	<b>597 000 €</b>	<b>23%</b>	<b>678 000 €</b>	<b>25%</b>	<b>689 000 €</b>	<b>25%</b>
Achats d'études et de prestations de services	528 602 €		597 000 €		678 000 €		689 000 €	
<i>Achats de spectacles Saison</i>	407 502 €		420 000 €		430 000 €		440 000 €	
<i>Achat de spectacles Pas de Coté - After/Before - Ruche</i>	29 000 €		29 000 €		29 000 €		29 000 €	
<i>Projet Interreg - Parc régional du Haut Jura</i>	- €		55 000 €		125 000 €		125 000 €	
<i>Interventions EAC</i>	92 100 €		93 000 €		94 000 €		95 000 €	
<b>61 – Services Extérieurs</b>	<b>103 700 €</b>	<b>4%</b>						
Sous traitance Agent de sécurité	9 200 €		9 200 €		9 200 €		9 200 €	
Locations	94 500 €	- €	94 500 €	- €	94 500 €	- €	94 500 €	- €
<i>Location de salles</i>	20 000 €		20 000 €		20 000 €		20 000 €	
<i>Frais techniques</i>	74 500 €		74 500 €		74 500 €		74 500 €	
<b>62 – Autres services extérieurs</b>	<b>315 240 €</b>	<b>13%</b>	<b>316 750 €</b>	<b>12%</b>	<b>318 000 €</b>	<b>12%</b>	<b>319 450 €</b>	<b>12%</b>
Publicité, publication	16 000 €		16 000 €		16 000 €		16 000 €	
<i>Communication par spectacle</i>	16 000 €		16 000 €		16 000 €		16 000 €	
Déplacements, missions	299 240 €		300 750 €		302 000 €		303 450 €	
<i>Déplacement compagnies</i>	84 340 €		84 700 €		85 200 €		86 000 €	
<i>Défraiements, hébergements, catering compagnies</i>	93 900 €		94 400 €		95 000 €		95 500 €	
<i>Résidences</i>	54 500 €		55 000 €		55 000 €		55 000 €	
<i>Interventions EAC</i>	24 000 €		24 150 €		24 300 €		24 450 €	
<i>Frais de repérages</i>	10 500 €		10 500 €		10 500 €		10 500 €	
<i>Bus pour spectateurs</i>	32 000 €		32 000 €		32 000 €		32 000 €	
<b>64 – Charges de personnel</b>	<b>94 100 €</b>	<b>4%</b>	<b>95 000 €</b>	<b>4%</b>	<b>96 000 €</b>	<b>4%</b>	<b>97 000 €</b>	<b>4%</b>
Rémunérations des personnels d'accueil (CDD/CDII)	19 000 €		19 194 €		19 390 €		19 587 €	
Rémunérations des personnels intermittents	52 800 €		53 279 €		53 853 €		54 423 €	
Rémunérations des artistes pour production maison (dont TCDC)	22 300 €		22 527 €		22 757 €		22 989 €	
<b>65 – Autres charges de gestion courante</b>	<b>122 600 €</b>	<b>5%</b>	<b>123 000 €</b>	<b>5%</b>	<b>123 300 €</b>	<b>5%</b>	<b>123 600 €</b>	<b>5%</b>
<i>Coproductions</i>	67 000 €		67 000 €		67 000 €		67 000 €	
<i>Droits d'auteurs</i>	55 600 €		56 000 €		56 300 €		56 600 €	

	Budget Prévisionnel 2021	%*	Budget Prévisionnel 2022	%*	Budget Prévisionnel 2023	%*	Budget Prévisionnel 2024	%*
<b>CHARGES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>1 350 433 €</b>	<b>54%</b>	<b>1 385 796 €</b>	<b>53%</b>	<b>1 391 187 €</b>	<b>51%</b>	<b>1 393 182 €</b>	<b>51%</b>
<b>60 – Achats</b>	<b>18 500 €</b>	<b>1%</b>	<b>18 560 €</b>	<b>1%</b>	<b>18 666 €</b>	<b>1%</b>	<b>18 732 €</b>	<b>1%</b>
Achats de fournitures (Bistrot d'à coté)	3 500 €		3 500 €		3 500 €		3 500 €	
Fournitures d'entretien et de petit équipement	3 000 €		3 000 €		3 000 €		3 000 €	
Autres fourn. administratives (billetterie, bureau, informatique)	12 000 €		12 060 €		12 166 €		12 232 €	
<b>61 – Services Extérieurs</b>	<b>70 100 €</b>	<b>3%</b>	<b>70 256 €</b>	<b>3%</b>	<b>70 442 €</b>	<b>3%</b>	<b>70 629 €</b>	<b>3%</b>
Locations	25 500 €		25 500 €		25 500 €		25 500 €	
<i>Location de véhicules longue durée</i>	14 500 €		14 500 €		14 500 €		14 500 €	
<i>Autres locations</i>	11 000 €		11 000 €		11 000 €		11 000 €	
Entretien et réparation	7 500 €		7 500 €		7 500 €		7 500 €	
Assurances	18 500 €		18 563 €		18 655 €		18 749 €	
Documentation / Abonnement presse	4 500 €		4 523 €		4 545 €		4 568 €	
Maintenance Logiciels (Billetterie/Comptabilité/RégieSpectacle)	14 100 €		14 171 €		14 241 €		14 313 €	
<b>62 – Autres services extérieurs</b>	<b>159 800 €</b>	<b>6%</b>						
Rémunérations intermédiaires et honoraires (Comptable et CAC)	16 000 €		16 000 €		16 000 €		16 000 €	
Publicité, publication	62 500 €		62 500 €		62 500 €		62 500 €	
<i>Communication de saison</i>	56 000 €		56 000 €		56 000 €		56 000 €	
<i>Site Internet</i>	1 500 €		1 500 €		1 500 €		1 500 €	
<i>Flyers, courriers...</i>	5 000 €		5 000 €		5 000 €		5 000 €	
Déplacements, missions	35 000 €		35 000 €		35 000 €		35 000 €	
<i>Déplacement inter-site</i>	35 000 €		35 000 €		35 000 €		35 000 €	
Frais de réception- Mission CA	8 000 €		8 000 €		8 000 €		8 000 €	
Frais postaux et de télécommunication	29 000 €		29 000 €		29 000 €		29 000 €	
Services bancaires, autres	2 000 €		2 000 €		2 000 €		2 000 €	
Adhésion (Syndéac - Asso SN)	7 300 €		7 300 €		7 300 €		7 300 €	
<b>63 – Impôts et taxes</b>	<b>17 200 €</b>	<b>1%</b>						
Impôts et taxe sur rémunération (Formation)	17 000 €		17 000 €		17 000 €		17 000 €	
Autres impôts et taxes	200 €		200 €		200 €		200 €	
<b>64 – Charges de personnel permanents</b>	<b>1 054 003 €</b>	<b>42%</b>	<b>1 088 980 €</b>	<b>42%</b>	<b>1 094 079 €</b>	<b>40%</b>	<b>1 095 821 €</b>	<b>40%</b>
Rémunérations des personnels permanents	725 452 €		740 506 €		743 974 €		745 158 €	
Charges sociales s'y référant	328 551 €		348 474 €		350 105 €		350 663 €	
<b>64 – Charges de personnel prestation</b>	<b>3 000 €</b>	<b>0%</b>						
<b>65 – Autres charges de gestion courante</b>	<b>- €</b>		<b>- €</b>		<b>- €</b>		<b>- €</b>	
<b>67 – Charges exceptionnelles</b>	<b>- €</b>		<b>- €</b>		<b>- €</b>		<b>- €</b>	
<b>68 – Dot. Amortissements</b>	<b>27 830 €</b>	<b>1%</b>	<b>28 000 €</b>	<b>1%</b>	<b>28 000 €</b>	<b>1%</b>	<b>28 000 €</b>	<b>1%</b>

	Budget Prévisionnel 2021	%*	Budget Prévisionnel 2022	%*	Budget Prévisionnel 2023	%*	Budget Prévisionnel 2024	%*
<b>CHARGES DE BATIMENT</b>	<b>181 326 €</b>							
Loyer et charges Théâtre de Lons le Saunier	127 326 €		127 326 €		127 326 €		127 326 €	
Valorisations - Loyer et Charges La Fabrique Dole	40 000 €		40 000 €		40 000 €		40 000 €	
Valorisations - Mise à disposition d'équipement Lons	14 000 €		14 000 €		14 000 €		14 000 €	

<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>2 696 000 €</b>	<b>100%</b>	<b>2 802 571 €</b>	<b>100%</b>	<b>2 891 513 €</b>	<b>100%</b>	<b>2 907 258 €</b>	<b>100%</b>
--------------------------	--------------------	-------------	--------------------	-------------	--------------------	-------------	--------------------	-------------

\* % hors charges liées au bâtiment

**Les Scènes du Jura - Budget Prévisionnel 2021-2024 - Produits HT**

	Budget Prévisionnel 2021	%*	Budget Prévisionnel 2022	%*	Budget Prévisionnel 2023	%*	Budget Prévisionnel 2024	%*
<b>RECETTES PROPRES</b>	<b>418 440 €</b>	<b>16%</b>	<b>494 500 €</b>	<b>19%</b>	<b>524 500 €</b>	<b>19%</b>	<b>539 500 €</b>	<b>19%</b>
Billetterie et adhésion/cartes	333 940 €		390 000 €	79%	410 000 €	78%	420 000 €	78%
Coréalizations locales	15 000 €		15 000 €		15 000 €		15 000 €	
Ventes spectacle	25 000 €		25 000 €		25 000 €		25 000 €	
Prestations techniques	15 000 €		25 000 €		25 000 €		25 000 €	
Mécénat	25 000 €		35 000 €		45 000 €		50 000 €	9%
Ventes Bistrot d'à coté	4 500 €		4 500 €		4 500 €		4 500 €	
<b>SUBVENTIONS HT</b>	<b>2 208 233 €</b>	<b>81%</b>	<b>2 225 771 €</b>	<b>78%</b>	<b>2 262 213 €</b>	<b>77%</b>	<b>2 262 158 €</b>	<b>77%</b>
<b>SUBVENTIONS FONCTIONNEMENT TTC</b>	<b>1 950 700 €</b>	<b>71%</b>	<b>1 967 650 €</b>	<b>69%</b>	<b>1 923 400 €</b>	<b>65%</b>	<b>1 923 400 €</b>	<b>65%</b>
<b>ETAT</b>	<b>530 900 €</b>	<b>21%</b>	<b>546 250 €</b>	<b>20%</b>	<b>500 000 €</b>	<b>18%</b>	<b>500 000 €</b>	<b>18%</b>
DRAC BFC: convention projet artistique - Titre 131	552 500 €		546 250 €		500 000 €		500 000 €	
dont <i>Projet Culturel</i>	500 000 €		500 000 €		500 000 €		500 000 €	
dont <i>Compositeur Associé</i>	12 500 €		6 250 €					
dont <i>Plan Théâtre</i>	40 000 €		40 000 €					
dont <i>Plan de compensation des charges liées au Covid</i>								
Réserve de précaution -4% (sur Projet Culturel, Plan Théâtre)	- 21 600 €							
<b>COLLECTIVITES TERRITORIALES</b>	<b>455 000 €</b>	<b>18%</b>	<b>455 000 €</b>	<b>17%</b>	<b>455 000 €</b>	<b>16%</b>	<b>455 000 €</b>	<b>16%</b>
Conseil Régional de Bourgogne-Franche-Comté	155 000 €		155 000 €		155 000 €		155 000 €	
Conseil Départemental du Jura	300 000 €		300 000 €		300 000 €		300 000 €	
<b>COMMUNAUTES DE COMMUNES / VILLES</b>	<b>964 800 €</b>	<b>33%</b>	<b>966 400 €</b>	<b>31%</b>	<b>968 400 €</b>	<b>30%</b>	<b>968 400 €</b>	<b>30%</b>
Com. Agglo ECLA	355 000 €		355 000 €		355 000 €		355 000 €	
Com. Agglo ECLA - Le Théâtre	130 000 €	*	130 000 €	*	130 000 €	*	130 000 €	*
Com. Agglo Le Grand Dole	355 000 €		355 000 €		355 000 €		355 000 €	
Communauté de communes Champagnole Nozeroy Jura	70 000 €		70 000 €		70 000 €		70 000 €	
Communauté de Communes Cœur du Jura	20 000 €		20 000 €		20 000 €		20 000 €	
Communauté de communes Porte du Jura	12 400 €		14 000 €		16 000 €		16 000 €	
Ville de Morez - commune nouvelle Hauts de Bienne	12 400 €		12 400 €		12 400 €		12 400 €	
Ville de Poligny	5 000 €		5 000 €		5 000 €		5 000 €	
Ville de Salins-les-Bains	5 000 €		5 000 €		5 000 €		5 000 €	
<b>FINANCEMENTS AFFECTES TTC</b>	<b>297 820 €</b>	<b>12%</b>	<b>298 750 €</b>	<b>11%</b>	<b>378 500 €</b>	<b>14%</b>	<b>378 500 €</b>	<b>14%</b>
<b>FEDER - Interreg</b>			<b>75 000 €</b>	<b>3%</b>	<b>145 000 €</b>	<b>5%</b>	<b>145 000 €</b>	<b>5%</b>
<b>DRAC BFC - Financements affectés - Titre 224</b>	<b>112 320 €</b>	<b>4%</b>	<b>117 000 €</b>	<b>4%</b>	<b>117 000 €</b>	<b>4%</b>	<b>117 000 €</b>	<b>4%</b>
Service des publics	24 000 €		24 000 €		24 000 €		24 000 €	
Dispositif itinérance	10 000 €		10 000 €		10 000 €		10 000 €	
Mesures prioritaires territoriales	40 000 €		40 000 €		40 000 €		40 000 €	
Maison arrêt Lons-le-Saunier								
Culture à l'Hopital	3 000 €		3 000 €		3 000 €		3 000 €	
Jumelages-résidences-projets divers-classes culturelles...	40 000 €		40 000 €		40 000 €		40 000 €	
Réserves de Précautions -4% (Sur tout 224)	- 4 680 €							
<b>DIVERS - Financements affectés</b>	<b>185 500 €</b>	<b>7%</b>	<b>106 750 €</b>	<b>4%</b>	<b>116 500 €</b>	<b>4%</b>	<b>116 500 €</b>	<b>4%</b>
Conseil départemental du Jura - TCDDTC et SB	50 000 €		40 000 €		40 000 €		40 000 €	
Participation établissements scolaires	22 000 €		25 000 €		25 000 €		25 000 €	
Projet Politique de la Ville Lons-le-Saunier	1 500 €		2 000 €		2 000 €		2 000 €	
Ministère de la Justice - Projet Maison d'arrêt			4 000 €		4 000 €		4 000 €	
ARS et Hopital			3 000 €		3 000 €		3 000 €	
CGET ou Politique de la Ville Etat			4 500 €		4 500 €		4 500 €	
Sacem - Compositeur associé	12 500 €		6 250 €					
ONDA	8 000 €		8 000 €		8 000 €		8 000 €	
Appel à projets [SACD/CNV/MSA/MDPH]			14 000 €		30 000 €		30 000 €	
Report Fonds Dédiés cause Covid	91 500 €							
<b>TVA SUR SUBVENTIONS</b>	<b>- 40 287 €</b>	<b>-2%</b>	<b>- 40 629 €</b>	<b>-2%</b>	<b>- 39 687 €</b>	<b>-1%</b>	<b>- 39 742 €</b>	<b>-1%</b>
TVA sur Subventions - complément de prix	- 40 122 €		- 40 465 €		- 39 523 €		- 39 578 €	
TVA sur Subventions affectées	- 165 €		- 165 €		- 165 €		- 165 €	
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>	<b>15 327 €</b>	<b>1%</b>	<b>28 300 €</b>	<b>1%</b>	<b>50 800 €</b>	<b>2%</b>	<b>51 600 €</b>	<b>2%</b>
Quote-part sub. d'investissement	13 327 €		14 000 €		28 000 €		34 000 €	
Reprises sur provisions			12 300 €		20 800 €		15 600 €	
Transfert de charges								
Produits financiers	2 000 €		2 000 €		2 000 €		2 000 €	
<b>CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>	<b>54 000 €</b>	<b>2%</b>						
Ville de Dole - mise à disposition de La Fabrique (loyer et charges)	40 000 €		40 000 €		40 000 €		40 000 €	
Ville de Lons-le-Saunier - mise à disposition d'équipements	14 000 €		14 000 €		14 000 €		14 000 €	
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>2 696 000 €</b>	<b>100%</b>	<b>2 802 571 €</b>	<b>100%</b>	<b>2 891 513 €</b>	<b>100%</b>	<b>2 907 258 €</b>	<b>100%</b>

\* % hors charges liées au bâtiment



**CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DE LOCAUX  
DU THÉÂTRE MUNICIPAL DE DOLE  
A L'ASSOCIATION LES SCENES DU JURA**

Entre

**LA VILLE DE DOLE,**

Hôtel de ville - place de l'Europe - 39100 DOLE,  
Représentée par Monsieur Jean Baptiste GAGNOUX, Maire,  
mandaté par le Conseil Municipal du 27 septembre 2021  
Désignée sous le terme « LA VILLE DE DOLE »  
d'une part,

Et

**L'Association « LES SCENES DU JURA »**

4 rue Jean Jaurès - Le Théâtre - 39000 LONS LE SAUNIER  
Représentée par sa Présidente, Madame Claire CHATON-AUBEY  
Mandatée par le Conseil d'Administration du 27 avril 2021  
SIRET n° 413 401 373 000 19  
Désignée sous le terme « LES SCENES DU JURA » et « L'ASSOCIATION »  
d'autre part,

## PREAMBULE

La VILLE DE DOLE possède un Théâtre municipal dit « à l'italienne », lieu emblématique de diffusion de l'art dramatique, chorégraphique et lyrique, depuis 1843. Son architecture et l'esthétique de sa salle portent la marque d'un Théâtre de ville.

LES SCENES DU JURA, Scène Nationale, association loi 1901, dont le projet est défini dans le cadre d'une Convention Pluriannuelle d'Objectifs (CPO), assurent depuis 1996 à Dole la présence du spectacle vivant sous toutes ses formes. Ainsi, le Théâtre municipal est le lieu de diffusion, de création et de mise en œuvre d'actions culturelles, et le lieu de travail de l'équipe permanente de la Scène nationale. Depuis 2017, suite aux travaux de rénovation du bâtiment, LES SCENES DU JURA se sont en outre vu confier (par convention du 7 avril 2017) la gestion de la Fabrique réhabilitée.

### **Dans ce cadre, il est convenu ce qui suit :**

Afin répondre aux attentes de LA VILLE DE DOLE, et pour que LES SCENES DU JURA puissent exercer leurs missions, LA VILLE DE DOLE confie la gestion du Théâtre municipal, de la Fabrique et de la Maison des Artistes aux SCENES DU JURA.

Jusqu'à présent, plusieurs conventions ont fixé les conditions de mise à disposition du Théâtre Municipal, de la Fabrique et de la Maison des Artistes aux SCENES DU JURA.

Ainsi, la présente convention met fin aux précédentes et détermine, à compter du xx/xx/xxxx en adéquation avec la CPO, les modalités de mises à disposition immobilières permanentes et ponctuelles effectuées par la VILLE DE DOLE auprès des SCENES DU JURA.

## **Article 1 – Objet de la convention**

La présente convention a pour objet de définir les conditions dans lesquelles la VILLE DE DOLE met à disposition de l'Association SCENES DU JURA trois locaux situés à Dole :

- Le Théâtre Municipal,
- La Fabrique,
- L'appartement de ladite Maison des Artistes.

## **Article 2 - Désignation des locaux mis à disposition de façon permanente**

L'ensemble des espaces mentionnés ci-après est mis à disposition des SCENES DU JURA afin de lui permettre d'assurer le projet artistique et culturel de la direction et l'activité qui en découle.

Cette occupation relève du droit d'occupation précaire et non d'un bail, l'Association ne peut donc céder les droits en résultant.

### **A – LE THEÂTRE MUNICIPAL - Place du Théâtre à Dole**

LA VILLE DE DOLE met à disposition de L'ASSOCIATION l'ensemble des locaux et équipements du Théâtre Municipal, à savoir :

- 1 salle de spectacles d'une capacité de 390 places, par Arrêté municipal n° xx du xx ;
- 1 « Foyer du Théâtre » pouvant accueillir 138 personnes,
- 4 loges d'artistes,
- 1 Péristyle,
- 1 espace de Billetterie,
- 4 espaces bureaux,
- Des locaux de rangements, une lingerie, des locaux techniques, un local poubelle.

Ces locaux représentent une surface de 2500 m<sup>2</sup>.

### **B – LA FABRIQUE - lieu de diffusion et d'action culturelle - 30 Boulevard Wilson à Dole**

LA VILLE DE DOLE met à disposition de l'Association l'ensemble des locaux et équipements de La Fabrique, à savoir :

- 1 salle de spectacle d'une capacité de 234 places assises,
- 1 studio de répétition,
- 1 espace de régie,
- 1 mezzanine de rangement,
- 2 loges d'artistes,
- 1 espace billetterie,
- 1 bureau,
- 1 cave,
- 1 local technique,
- 1 espace de stockage attenant.

Ces locaux représentent une surface de 630 m<sup>2</sup> (emprise au sol).

### **C – L'appartement de ladite MAISON DES ARTISTES - Rue des Arènes à Dole**

Dans le cadre de résidences d'artistes, la mise à disposition est partagée avec le Musée des Beaux-arts. Le calendrier de son occupation est réalisé et suivi par LES SCENES DU JURA. En cas de conflit avec le Musée, le calendrier est arbitré par le Pôle Actions Culturelles de la Ville de Dole.

## **Article 3 - Conditions financières de la mise à disposition des locaux permanents**

La mise à disposition permanente des locaux susdésignés est consentie à titre gratuit.

## **Article 4 - Désignation des locaux mis à disposition de façon non-permanente**

### **A – La Commanderie**

De façons ponctuelles mais régulières, LA VILLE DE DOLE pourra mettre à disposition de l'ASSOCIATION cette salle de spectacles modulable en ordre de marche.

Ces mises à disposition seront régies par des conventions spécifiques et feront l'objet d'une facturation par la Société Publique Locale Hello Dole.

### **B - La salle Georges Brassens (Mesnils-Pasteur) - le Manège de Brack - l'Auditorium Karl-Riepp**

LA VILLE DE DOLE pourra mettre à disposition ces espaces pour que L'ASSOCIATION mène à bien son activité (diffusion, accueil d'artistes en résidence, billetterie, bureaux du personnel).

Ces mises à disposition feront l'objet de conventions ponctuelles soumises aux tarifs municipaux.

## **Article 5 - Mise en place d'un « Comité de Suivi » de la gestion des locaux**

Un Comité de suivi est constitué et a pour vocation d'assurer le suivi de la gestion des locaux mis à disposition de façon permanente à L'ASSOCIATION.

Il statue sur l'accueil de tiers, sur les plannings d'utilisation des salles de spectacle et du foyer.

LA VILLE DE DOLE communique au Comité de suivi ses prix et les modalités de location des salles de spectacle et du foyer. LES SCENES DU JURA communiquent au Comité de suivi le tarif des prestations afférentes.

LES SCENES DU JURA ne peuvent prêter ou louer durablement les locaux sans autorisation expresse du Comité de Suivi.

Un règlement intérieur du Théâtre Municipal et de la Fabrique, en liaison avec les dispositions de la présente Convention, sera établi dans le cadre du Comité de Suivi. Ce règlement sera soumis pour avis à la Commission Culturelle municipale avant sa validation par le Maire de LA VILLE DE DOLE puis par le Conseil d'Administration de L'ASSOCIATION.

Le Comité de suivi est présidé par un élu délégué. Il est composé :

- De 3 élus de LA VILLE DE DOLE,
- Du directeur des SCENES DU JURA ou de son représentant,
- Du directeur technique des SCENES DU JURA,
- De la directrice de la SPL HELLO DOLE ou son représentant,
- Du directeur du Pôle Actions Culturelles de la VILLE DE DOLE.

## **Article 6 - Accueil de manifestations culturelles au Théâtre municipal et à la Fabrique**

### **A – Accueil de spectacles et manifestations culturelles organisés par les Scènes du Jura**

La programmation des SCENES DU JURA est prioritaire. Cependant, en lien avec le Comité de suivi, les salles de spectacle du Théâtre Municipal et de la Fabrique peuvent accueillir d'autres manifestations.

L'accueil de toutes ces manifestations ne pourra se faire sans la présence du personnel qualifié et habilité par la direction des SCENES DU JURA, de même qu'un service de sécurité dédié au lieu tel qu'il est déterminé par la Commission de sécurité et d'accessibilité de l'arrondissement de Dole en aggravation des articles MS 46 et L14-4 du règlement de sécurité contre l'incendie relatif aux ERP et conforme à la Licence d'entrepreneur de spectacles n° LD-19405, ainsi que le personnel de sécurité Vigipirate (fouille et/ou palpation).

Le service de scène et d'exploitation est exclusivement assuré par le personnel attaché à l'Association (hors dispositions de l'alinéa B de cet article). Seule la direction des SCENES DU JURA pourra juger du nombre de personnel et des services nécessaires à la sécurité et au bon déroulement des manifestations. L'ensemble du matériel scénique (monte-charge, cintres, rideau de fer, matériel son et lumière...) devra être exclusivement manipulé par du personnel autorisé par le Directeur Technique ou le Régisseur Général.

A titre indicatif, une manifestation culturelle *avec accueil du public* correspond habituellement à une prestation de 10 services de 4 heures effectués par le personnel permanent de L'ASSOCIATION :

- 1 – un service de montage la veille du spectacle (2 techniciens soit 2 services),
- 2 – un service de répétition la veille du spectacle (2 techniciens soit 2 services),
- 3 – un service de répétition/réglages le jour du spectacle (3 techniciens soit 3 services),
- 4 – un service de représentation pour le spectacle et son démontage (3 techniciens soit 3 services).

Les 3 techniciens sont un régisseur son, un régisseur lumière, un régisseur plateau.

## **B – Accueil des manifestations culturelles organisées par la Ville de Dole :**

La salle de spectacle du Théâtre Municipal de Dole et la Fabrique étant des lieux publics, propriétés de la VILLE DE DOLE, il appartient à L'ASSOCIATION d'accueillir à titre gratuit 12 manifestations soit 24 jours d'occupation (120 services) par saison (de septembre à juillet) organisées par la VILLE DE DOLE, sous le contrôle de la Direction du Pôle compétent.

Cependant, le personnel d'accueil, le personnel de sécurité ERP et de sécurité Vigipirate nécessaire au bon déroulement des manifestations seront facturés par l'Association, selon un devis proposé au moment de la réservation. De plus, si le cumul des activités de diffusion et de prestation ne permet pas aux SCENES DU JURA de mobiliser son personnel permanent sur une manifestation, le surcoût de l'embauche d'intermittents sera facturé au même titre que le personnel d'accueil et de sécurité.

Au-delà des 120 services par saison, les prestations seront facturées dans les conditions établies par le Comité de suivi.

Chaque date d'utilisation devra être fixée dans un délai de prévenance défini par le Comité de suivi.

## **C – Accueil de manifestations organisées par la SPL Hello Dole dans la salle de spectacle et/ou dans le foyer du Théâtre municipal :**

La location des salles de spectacle par la SPL Hello Dole est possible. Il convient alors de différencier la location du lieu (revenant à la SPL) des prestations afférentes assurées par LES SCENES DU JURA (revenant aux SCENES DU JURA).

Un devis des prestations facturées (technique, d'accueil, de sécurité) sera fait par L'ASSOCIATION et signé par SPL Hello Dole, ainsi qu'une convention d'utilisation qui devra être signée par les 3 parties en présence.

Si la VILLE DE DOLE confie à la SPL Hello Dole la gestion et l'exploitation du Foyer du Théâtre, L'ASSOCIATION sera alors déchargée de son entière responsabilité. Chaque date d'utilisation du Foyer devra être fixée dans un délai de prévenance défini par le Comité de suivi. Une convention notifiant les dates d'utilisation devra être établie.

Il incombera dans ce cas à la SPL Hello Dole d'organiser d'éventuelles réceptions de commandes en amont de la manifestation ou d'éventuelles visites ou réunions préparatoires (traiteurs, location de matériel...), ainsi qu'en aval (remises de plats, de matériel...), de gérer le tri et l'évacuation de ses déchets et de faire son affaire du ménage, de la vaisselle et du rangement de la salle.

Le personnel de la SPL Hello Dole, dûment habilité par la Commission de sécurité, devra être formé puis autorisé par le Directeur Technique des SCENES DU JURA afin qu'il puisse être sollicité prioritairement si la manifestation est organisée par ou pour le compte de LA VILLE DE DOLE dans le foyer du Théâtre et en renfort de l'équipe permanente de L'ASSOCIATION si la manifestation est organisée dans la salle de spectacle.

## **D – Accueil de manifestations culturelles organisées par des utilisateurs extérieurs :**

L'ASSOCIATION peut mettre les locaux du Théâtre Municipal et de la Fabrique à disposition d'autres utilisateurs (notamment associatifs) pour des manifestations, selon le règlement intérieur des lieux, aux tarifs de prestations et au calendrier validés par le Comité de Suivi.

Un devis des prestations facturées (technique, d'accueil, de sécurité) et une convention d'utilisation devront impérativement être établis et signés par l'utilisateur en amont de la manifestation.

Tout personnel ou service supplémentaire au regard de celui défini dans le devis initial sera facturé quel que soit l'utilisateur, après nouveau devis et accord préalable.

L'ASSOCIATION doit assurer la police interne (hors dispositions de l'art. 6 alinéa A) et veiller au respect des lieux par les utilisateurs extérieurs. Elle veille à leur fonctionnement, à l'accueil, au respect de la réglementation en matière de sécurité sur la base de préconisations de la commission de sécurité d'arrondissement.

## **Article 7 - Conditions d'utilisation des locaux**

Les locaux de la présente convention de mise à disposition, seront utilisés conformément à leur destination pour la réalisation des actions mentionnées en préambule.

Les locaux ne devront pas être utilisés pour des activités à but politique ou confessionnel.

L'ASSOCIATION prend les espaces dans l'état où ils se trouvent lors de l'entrée en jouissance, tel que dûment constaté par un état des lieux dressé contradictoirement à la signature de la présente Convention.

Toute modification des locaux ne peut se faire qu'après accord exprès de la VILLE DE DOLE. Le mobilier et le matériel appartenant à la VILLE DE DOLE sont mis gracieusement à la disposition de L'ASSOCIATION qui en assure la conservation et l'entretien.

Un inventaire du mobilier et du matériel est dressé contradictoirement et tenu à jour. Un état est transmis chaque année avant le 30 mars à la VILLE DE DOLE par L'ASSOCIATION. La VILLE DE DOLE étudie la prise en charge du renouvellement du matériel acquis par elle pour le fonctionnement normal des activités du Théâtre et de la Fabrique après amortissement.

L'ASSOCIATION est tenue de se conformer aux lois et règlements relatifs aux salles de spectacles, aux règles d'hygiène et de sécurité.

## **Article 8 - Entretien et maintenance du Théâtre municipal et de la Fabrique**

### **A – Répartition des prises en charge**

LA VILLE DE DOLE prend à sa charge les travaux et la maintenance qui incombent à tout propriétaire d'immeuble, à l'exception de ceux qui seraient consécutifs à une négligence de la part des SCENES DU JURA.

LA VILLE DE DOLE s'acquitte des taxes diverses et des contributions foncières.

LA VILLE DE DOLE prend à sa charge les frais relatifs au fonctionnement des établissements, à savoir :

- la prise en charge des contrats d'entretien, des matériels et installations propres au bâtiment et vérifications réglementaires de sécurité liées à la réglementation ERP et Code du travail (ventilation et chauffage, armoires électriques et électricité générale, rideau de fer, centrale d'alarme et de sécurité, matériels de protection contre l'incendie, machinerie...);

L'ASSOCIATION doit veiller particulièrement à une gestion économe et à une maîtrise des consommations en fluides, notamment électriques. Un bilan de ces charges sera établi et une réunion d'évaluation aura lieu chaque année dans le cadre du Comité de Suivi.

L'ASSOCIATION, pour sa part, supportera les charges correspondant à tous les abonnements et consommations relatifs à la téléphonie, à Internet et au matériel informatique et bureautique.

Le nettoyage courant des locaux sera régulièrement assuré par L'ASSOCIATION. L'usage de produits d'entretien adaptés aux différents supports devra être conforme aux préconisations transmises lors l'état des lieux (parquets, moquettes, tomettes, comblanchien, dalles de pierre...). Un nettoyage plus approfondi sera effectué une fois par an à la charge de LA VILLE DE DOLE comprenant le nettoyage des vitres et des sols.

### **B – Modalités d'intervention**

Pour l'entretien et la maintenance, la VILLE DE DOLE et L'ASSOCIATION désignent chacun un correspondant chargé d'assurer la coordination des interventions avec les personnes habilitées aux visites techniques.

L'exécution de travaux, même demandés par L'ASSOCIATION, fait l'objet d'une fiche technique stipulant les conditions d'exécution, les délais et les conséquences prévisibles qu'elle entraîne.

Les agents de la VILLE DE DOLE sont tenus d'observer la législation propre aux Etablissements Recevant du Public et le règlement de l'établissement. En aucun cas, ces agents n'interviennent sur l'activité du Théâtre et de la Fabrique.

Toute visite qui n'a pas un caractère technique doit obtenir l'accord préalable de la direction de L'ASSOCIATION ou de son représentant.

L'ASSOCIATION est tenue de signaler à la VILLE DE DOLE, sans délai, tout incident nécessitant une intervention urgente sous peine d'engager sa responsabilité. Ce signalement devra être confirmé par écrit.

De même, L'ASSOCIATION est tenue de signaler à la VILLE DE DOLE toute dégradation ou tout vol.

## **Article 9 - Assurances**

La VILLE DE DOLE, par l'intermédiaire de son contrat d'assurance, couvre les risques de vol, d'incendie, de dégâts des eaux, d'explosion de l'ensemble des locaux, ainsi que tous les aménagements immeubles par destination pour le matériel et le mobilier lui appartenant.

LES SCENES DU JURA ne sont pas tenues pour responsables des dégâts pouvant survenir aux immeubles sauf en cas de faute grave, de négligence et de défaillance dûment constatées ou de défaut d'organisation.

L'ASSOCIATION est tenue de signaler à la VILLE DE DOLE tout incident ou avarie touchant au gros œuvre du bâtiment.

L'ASSOCIATION fait son affaire de l'assurance couvrant les risques de vol, d'incendie, d'explosion, de dégâts des eaux pour le matériel et le mobilier qui sont sa propriété ou celle de son personnel, ainsi que les aménagements lui appartenant éventuellement.

L'ASSOCIATION s'engage à souscrire une assurance responsabilité civile.

La VILLE DE DOLE et L'ASSOCIATION fourniront chacune une attestation d'assurance.

LA VILLE DE DOLE, propriétaire, renonce au recours qu'elle serait fondée à exercer contre L'ASSOCIATION, en vertu des articles 1302, 1732 à 1735 du Code Civil. De même, la Compagnie d'assurance qui couvre les risques afférents aux bâtiments communaux, renonce également au recours qu'elle serait fondée à exercer, subrogée aux droits du propriétaire.

L'ASSOCIATION est responsable des matériels, mobiliers, outillages ou équipements entreposés par des tiers dans le cadre de ses activités, à charge pour elle de se retourner contre les tiers en cas de faute ou de négligence.

## **Article 10 - Litiges**

Les parties s'engagent à rechercher, en cas de litige sur l'interprétation ou l'application de la présente convention, toute voie amiable par le biais du Comité de suivi avant de soumettre tout différend à une instance juridictionnelle. En cas d'échec, tout contentieux portant sur l'interprétation ou sur l'application de cette convention devra être porté devant le Tribunal Administratif de Besançon.

## **Article 11 - Mentions / Communication**

L'ASSOCIATION s'engage à mentionner sur tous les documents destinés au public, le nom et le logo de LA VILLE DE DOLE.

## **Article 12 - Durée et rupture de la convention**

La présente convention est conclue pour une durée de quatre années à compter de sa date de signature. Elle fera l'objet d'un bilan d'étape à l'issue de la première année.

## **Article 13 - Modification et résiliation de la convention**

Toute modification de la convention fera l'objet d'un avenant signé par les deux parties.

En cas d'irrégularité manifeste dûment constatée ou de non-respect de la convention, LA VILLE DE DOLE pourra résilier de plein droit ses relations contractuelles, après mise en demeure signifiée par LR/AR, non suivie d'effet dans les quinze jours de sa réception.

Chacune des deux parties a la possibilité de rompre unilatéralement la convention, sous réserve de respecter un préavis de six mois.

Les parties pourront convenir d'un commun accord d'une date de rupture de la convention. Dans ce cas, le délai de préavis prévu au présent article pourra être réduit.

#### **Article 14 - Election de domicile**

Les parties déclarent élire domicile à la Mairie de Dole pour l'exécution des présentes.

Fait à Dole le  
En deux exemplaires

Pour LA VILLE DE DOLE,  
Le Maire,

**Jean-Baptiste GAGNOUX**

Pour LES SCENES DU JURA,  
La Présidente

**Claire CHATON-AUBEY**